

LA REVUE DU CAIRE

REVUE DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE

SOMMAIRE

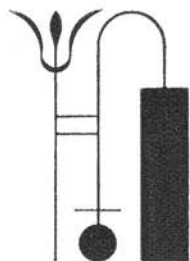
	Pages.
L. BOHDANOWICZ.....	Les Musulmans en Pologne..... 361
ALEXANDRE BADAWY...	Égypte d'autrefois et d'aujourd'hui..... 383
MARCEL VINCENOT.....	De la nécessité des élites..... 393
FRANÇOIS DORIAN.....	Préludes..... 404
JACQUES TAGHER.....	Deux maladies de Mohamed Ali, racontées par le D ^r Clot Bey..... 423
D ^r LOTTE.....	Le monde médical parisien au xvii ^e siècle (<i>fin</i>). 431



ÉGYPTE: 10 PIASTRES



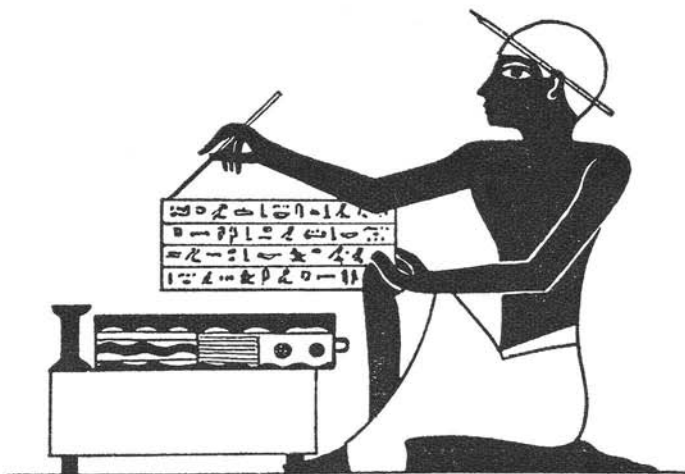
LE SCRIBE



EGYPTIEN

AGENDAS POUR 1944

la plus belle série d'Agendas publiés en Égypte



FABRIQUE : 8-16 RUE SHALDJIAN — LE CAIRE

ADMINISTRATION : 21 RUE SOLIMAN PACHA

TÉLÉPHONES : 47815 - 47404

R. C. 33103

SOCIÉTÉ ANONYME
FRANÇAISE



OROSDI-BACK



LE CAIRE

R. C. 302

—
PORT-SAÏD

un titre de

Noblesse

la cigarette
de luxe

GIANACLIS



FOURNISSEURS
DE S.M. LE ROI
FAROUK Ier.

LA REVUE DU CAIRE

LES MUSULMANS EN POLOGNE

LEUR ORIGINE, LEUR HISTOIRE

ET LEUR VIE CULTURELLE.

A la tribu tatare qui habite le Nord-Est de la Pologne se rattache une page peu connue non seulement de l'Histoire de Pologne, mais de l'Histoire tout court. Contrairement aux autres peuplades musulmanes qui s'établirent en Europe en conquérants (omettant les Musulmans de Yougoslavie qui sont d'origine serbe et furent convertis à l'Islam par leurs conquérants turcs), les Tatares polonais habitent une région jamais atteinte par les invasions musulmanes, et l'Histoire nous apprend qu'installés en Pologne dès le milieu du xiv^e siècle ils professaient déjà la religion musulmane.

Leur origine ethnique ne fait pas le moindre doute : ils sont de race turco-mongole et descendent de la Horde d'Or, empire créé par Juchi, fils de Gengis Khan. Ce qui est incertain c'est quand et dans quelles circonstances ils s'installèrent en Pologne. Il nous faut donc voir avant tout : 1^o les causes et les conditions de la formation de ce petit flot musulman le plus avancé vers l'Ouest de l'Europe ; 2^o pourquoi, entouré de toutes parts d'une population chrétienne, il a pu préserver sa religion à travers les siècles, surtout entre le xiv^e et le xvii^e — époque caractérisée par des luttes amères entre l'Islam et le Christianisme ?

Origine. — L'origine des Tatares polonais, comme presque toute la chronique de la Horde dorée, est très obscure, les documents étant fort incomplets. Ce n'est qu'à partir de 1475 que l'on retrouve des documents authentiques suffisants pour en conclure qu'à cette époque leur statut légal et social était déjà solidement établi : ils possédaient des domaines cédés par le pouvoir central en échange d'un devoir de service militaire en cas de guerre. Le document le plus ancien est daté de 1392 et concerne une cession de terrain à une famille tatare. Cette date semble indiquer que les Tatares s'établirent en Pologne avant 1392. Quelles raisons décidèrent le pouvoir central à donner un droit d'asile aussi large à un élément à tel point étranger de race autant que de religion ? Il est vrai que ce droit d'asile impliquait le service militaire en cas de guerre, mais cette obligation même était un signe de confiance dont ne bénéficiait pas n'importe qui. Manquant de sources directes, il nous faut recourir à l'Histoire générale.

Les ancêtres des Tatares polonais s'installèrent dans les environs de Vilno, région de Pologne attachée au Grand Duché de Lithuanie, au xiv^e siècle. A cette époque c'était un grand pays s'étendant du Niémen à l'Oka et de la Baltique à la Mer Noire, menacé continuellement à l'Ouest par les Chevaliers teutoniques et à l'Est par la principauté de Moscou qui, grâce à la Horde d'Or dont elle était vassale, commençait à dominer les autres principautés russes. Le danger de Moscovie était le plus grand : à l'époque, le peuple lithuanien ne comptait que quelques milliers d'âmes, et le danger était grand que les principautés russes vassales de la Lithuanie puissent tendre à s'en séparer, et sous couleur d'affinité de langue et communauté de religion, être annexées par la Moscovie à la première occasion.

Ayant à combattre sur deux côtés à la fois, les Grands Ducs de Lithuanie s'efforcèrent non seulement d'éviter les conflits

avec la Horde d'Or — alors au faite de son pouvoir — mais même d'entrer en alliance contre leurs ennemis redoutables. Selon certaines sources, cette alliance se conclut pour la première fois en 1319 et contre les Chevaliers teutoniques. Plus tard les sources historiques deviennent plus explicites : en 1370 les Tatares prirent part, aux côtés de la Lithuanie, à une guerre contre les Chevaliers teutoniques ; en 1380 il y eut une alliance contre la Moscovie dans le but de partager la principauté. Cette alliance fut cependant sans résultats, l'armée lithuanienne n'ayant pas rejoint les forces tatares à temps, et celles-ci se faisant battre par les princes russes à Kulikowo en 1380 — ce qui marqua le début du déclin de la Horde d'Or. Il faut souligner que cette alliance fut facilitée par le fait que les Lithuaniens étaient encore païens. A cette époque, il aurait été difficile de s'imaginer un peuple chrétien allié des Musulmans.

L'Union de la Lithuanie et de la Pologne, en 1386, et la conversion des Lithuaniens au catholicisme ne changea pas cette politique à l'égard de la Horde d'Or ; au contraire, l'Union ayant combiné les forces des deux pays, leur politique se fit plus systématique et plus dynamique. A ce moment le rôle des deux alliés s'intervertit : le pouvoir de la Horde allait s'affaiblissant, et c'était les Khans qui cherchaient l'alliance avec le Royaume Uni de Pologne-Lithuanie. Prenant avantage de la situation, ce royaume ne voulait plus se contenter du partage de la Moscovie, mais avait des visées plus ambitieuses. Les Khans entreprirent de lui céder leurs droits de suzeraineté sur cette principauté contre promesse d'aide. Le point le plus intéressant de cette tendance se révéla dans l'alliance avec Khan Toktamysch. Battu par Tamerlan, il vint personnellement, en 1396, chercher l'aide de la Lithuanie dans sa lutte pour le pouvoir. Cette alliance fut, cependant, sans résultat : l'armée polono-lithuanienne avec Toktamysch et ses partisans furent battus à Worksala, le 12 août 1399,

par Khan Timur-Kutluk — protégé de Tamerlan qui lui envoya de l'aide. Un incident à noter est que les Tatares prirent part à la bataille de Grünwald (15 juillet 1410), où les Chevaliers teutoniques furent détruits. Jagiello, roi de Pologne, et son cousin Witold, Grand Duc de Lithuanie, menèrent toute leur vie cette même politique infatigable envers la Horde, soutenant la candidature de leurs propres khans afin d'affaiblir la Moscovie. Mais, malgré le rôle joué par le Royaume uni dans les affaires de la Horde d'Or, cette alliance ne donna pas les résultats attendus. La lutte des Khans pour le pouvoir signifiait que le règne de chacun ne durait jamais plus de quelques mois, puis la Horde se divisa en plusieurs Khanats et la politique de Jagiello fut moins systématiquement suivie par ses successeurs.

Ces faits expliquent clairement pourquoi les Grands Ducs de Lithuanie favorisèrent l'immigration des Tatares. Ayant éprouvé leur loyauté sur les champs de bataille, ils offrirent de les laisser s'installer autour de Vilno, cherchant ainsi à renforcer avec l'élément tatar l'élément lithuanien submergé par la population ruthénienne, ainsi qu'à augmenter la densité infinitésimale de la population sur ces terres. Le fait d'installer des Tatares tout près de la capitale ainsi que le fait de leur accorder toutes sortes de privilèges inouïs à cette époque étaient des preuves claires de la bonne impression faite sur les Grands Ducs par leurs camarades d'armes. Une autre raison, militaire celle-ci, entraînait aussi en jeu : le désir de pouvoir disposer de la fameuse cavalerie tatar. Un autre courant d'immigration, non officielle, venait de ce que les guerres civiles étaient courantes dans le sein de la Horde, et que les partisans des Khans vaincus se voyaient contraints de chercher asile à l'étranger, ce qui les dirigeait le plus souvent vers leur alliée traditionnelle, la Lithuanie.

Après avoir vécu presque 600 ans dans le pays, les Tatares polonais ont formé un groupe ethnographique spécial, ayant

ses propres coutumes et traditions, tout à fait distinct des autres groupes turco-tatares. Ils ne présentent pas un type ethnographique frappant, mais une masse de traits communs avec les Caucasiens et les Turco-Tatares, avec des types intermédiaires mais une prédominance du type turco-tatare. Ceci s'explique. La Horde d'Or se composait de différentes tribus d'origine anthropologique différente et il n'y a pas de doute que toutes celles-ci se trouvaient représentées parmi les ancêtres des Tatares polonais. Il est facile de s'en rendre compte en étudiant les alliances des successeurs de Jagiello avec les différents Khanats dans lesquels se partagea la Horde d'Or. De plus, ayant amené peu de leurs femmes en Pologne, ils s'étaient vus accorder le droit d'épouser des chrétiennes sans avoir à changer leur religion. Ce droit ayant été abrogé très tôt, les Tatares polonais se sont surtout mariés entre eux, conservant ainsi la prédominance du type turco-tatare.

Histoire avant le partage de la Pologne. — Ce n'est pas sans difficulté que les Tatares s'installèrent dans leur nouveau pays : au temps de Witold, une partie d'entre eux qui ne parvenait pas à s'accoutumer à la vie sédentaire tentèrent de retourner à leurs steppes. Witold, paraît-il, essaya de les retenir par force. Mais vers la fin du xv^e siècle ils s'étaient tout à fait acclimatés, et au milieu du xvi^e avaient même oublié leur propre langue. L'explication acceptée est que, n'ayant pour ainsi dire pas de femmes à eux, ils avaient épousé des femmes du pays qui, lorsque les pères étaient absents à la guerre, apprirent aux enfants leur propre langue. Ces mariages mixtes expliquent aussi les noms polonais qu'ont souvent empruntés les Tatares à leurs femmes. Cette théorie est cependant sujette à des réserves.

Quoique ayant oublié leur langue maternelle, la ferveur religieuse des Tatares ne diminua nullement. Cet attachement à leur foi fit qu'ils eurent toujours le désir de rester en contact avec leurs coreligionnaires à l'étranger. Même dans le passé,

lorsque les communications étaient très difficiles, ces relations ne furent jamais interrompues, simplement se relâchant ou s'intensifiant selon les conditions politiques. La plus grande intensité fut atteinte durant la première moitié du xv^e siècle, au moment où différents Khans de la Horde d'Or passaient de longues périodes en Lithuanie avec leurs partisans. Selon certaines sources, Hadji Girai, le premier Khan de Crimée, fut élevé en Lithuanie. Au xvi^e siècle ces relations perdirent leur caractère intensif, mais demeurèrent assez fréquentes étant donné les relations amicales des deux derniers descendants de Jagiello avec la Turquie en particulier.

L'attachement des Tatares à leur religion se manifestait surtout par le pèlerinage à la Mecque. Un curieux document du xvi^e siècle témoigne qu'à cette époque ils y allaient. Il y a une brochure écrite en turc sur l'ordre de Rustum Pacha, Grand Vizir de Soliman le Magnifique, par un Tatar polonais anonyme durant son séjour à Stamboul au retour de la Mecque. Elle est intitulée « Les Tatares polonais », et décrit les conditions dans lesquelles les Tatares peu fortunés faisaient ce voyage. On y trouve aussi des renseignements sur l'origine des Tatares et leur situation vers 1550. A cette époque ils se servaient beaucoup de pièces de monnaie arabe qu'ils rapportaient de leur pèlerinage.

Comme agents diplomatiques, ces Tatares avaient le moyen de rester en relation avec leurs coreligionnaires de l'étranger. Après leur installation en Pologne en tant qu'alliés, il n'était que naturel que le gouvernement polonais s'en fût servi pour les contacts avec les pays musulmans. C'est pourquoi, à la fin du xv^e et au xvi^e siècle, les interprètes de turc et de tatar, les courriers diplomatiques et parfois même les envoyés spéciaux se recrutaient parmi eux. Ceci fut interrompu ensuite, mais en 1716 un capitaine de l'Armée Royale, Sulkiewicz, fut encore envoyé en mission auprès du Khan de Crimée.

Au xvi^e siècle les Tatares faisaient souvent venir des imams

de Crimée et de Turquie pour remplir les rangs de leur personnel religieux. A ce propos, il est curieux de noter l'emploi qu'ils faisaient de l'alphabet arabe. Non seulement ils ont une grande inclination à copier le Coran et les Hamaïls (ou bréviaires) à la main, mais ils ont aussi toute une littérature en langue polonaise ou ruthénienne écrite en caractères arabes. Ils ont des traductions et des commentaires du Coran ; et des collections de nouvelles et de légendes touchant des sujets religieux. Des documents du xvi^e siècle prouvent qu'ils se servaient souvent de caractères arabes pour signer leurs noms ainsi que pour correspondre entre eux en langue polonaise ou ruthénienne. Le milieu du xvi^e siècle, connu comme l'Âge d'Or de l'Histoire polonaise, vit le zénith du développement des Tatares polonais. Les différents auteurs ne tombent pas d'accord sur leur nombre à cette époque, mais ils devaient être environ 100.000. La majorité était éparpillée dans les colonies ou villages — au nombre de 100 — leur appartenant. Chaque village avait sa mosquée. Dans les villes, les Tatares s'aggloméraient, créant ainsi des rues et même des quartiers tatares. Jusqu'à ce jour les villes des régions habitées par les Tatares ont des rues avec des noms tatares. Rien n'explique mieux leur position légale et sociale à l'époque que le passage suivant d'un Décret royal daté du 20 juin 1568, sanctionnant les droits et les privilèges de la noblesse tatar :

« Étant donné les services fidèles rendus à l'État par nos sujets tatares habitant le Grand Duché de Lithuanie et y possédant des terres, Nous déclarons les droits, franchises et privilèges accordés par nos prédécesseurs par Nous raffermiss et confirmés, et décrétons qu'ils jouiront des mêmes droits que nos autres sujets appartenant à la noblesse de notre État, le Grand Duché de Lithuanie. »

Pour être tout à fait exact, la noblesse tatar jouissait de droits politiques inférieurs à ceux des nobles chrétiens : ils

ne pouvaient ni élire ni être élus à la Diète ni aux conseils de province, interdiction qui dura jusqu'à la création du Grand Duché de Varsovie en 1807.

Ce décret démontre le trait caractéristique de la noblesse tatare comme étant celui de toute noblesse du Moyen Age : la possession de terres. Ces terres leur ayant été accordées directement par le pouvoir central, ils étaient parfois appelés « les Tatares du Roi », et se trouvaient être en quelque sorte les vassaux directs du Roi, puisqu'ils ne pouvaient pas se démunir de leurs propriétés sans sa permission expresse. Le dernier Roi de Pologne transforma ceci en droit de propriété absolue.

Du point de vue social on divisait les Tatares en trois classes :

1° Ceux qui avaient reçu de grands domaines et se trouvaient non seulement tenus au service militaire en temps de guerre mais aussi de fournir des contingents de cavalerie pleinement équipés. A cette classe appartenaient les princes, begs, mirzas ou murzas et ulans qui, même dans leur pays d'origine, avaient eu des situations privilégiées et qui défendaient la priorité de leur famille. A leur arrivée en Lithuanie, leur noblesse n'était que confirmée, et si elle était contestée, appel était fait au Khan compétent dont la parole était décisive. Les archives ont conservé des copies de ces « certificats de noblesse », la plupart donnés par les Khans de Crimée.

2° Les simples guerriers. Eux aussi recevaient des terres, mais de peu d'étendue et que souvent ils cultivaient par leurs propres moyens.

Ces deux premières classes étaient exemptées des taxes, mais contraintes au service militaire gratuit.

3° Ceux qui ne reçurent rien. Une théorie très plausible établit que ce « prolétariat » serait issu des prisonniers de guerre faits au cours de l'invasion des Tatares de Crimée au début du xvi^e siècle. On les installa en Lithuanie pour qu'ils s'assimilassent aux Tatares polonais, en profitant de leur

réputation. Les représentants de cette classe vivaient soit dans les villes, soit sur les domaines des grands magnats, travaillant au jardinage, au transport, à la tannerie ou au service postal. Ils s'enrôlaient aussi dans l'armée régulière où ils étaient payés. Le service militaire leur ouvrait des perspectives de noblesse et d'acquisition de terres. Au fur et à mesure que les siècles passaient, ces différences entre les classes se faisaient moins marquées. C'est un fait curieux que jamais, ni à cette époque-là ni plus tard, il n'y a eu de marchands parmi les Tatares polonais.

A travers toute leur histoire ils n'ont pratiqué que deux métiers : l'agriculture et la guerre. Comme fermiers, ils se montrèrent inférieurs à la population chrétienne du pays ; et en ceci aussi bien les colons que les propriétaires fonciers. Aussi peut-on suivre un exode graduel des Tatares quittant la campagne faute de pouvoir entretenir leurs terres comme il aurait convenu. Ayant quitté les champs pour la ville, ils tombaient au rang du « prolétariat » déjà mentionné, ou bien ils s'enrôlaient dans l'armée régulière, satisfaisant ainsi leur penchant pour la guerre. Celle-ci étant leur véritable élément, leur histoire peut en somme se résoudre à celle de leur service dans l'armée polonaise. En voici une esquisse :

Dès les premiers temps de leur installation en Pologne, ils eurent le droit de former leurs unités sous le commandement de leurs propres officiers. Ce privilège s'explique sans doute par leurs méthodes spéciales ressemblant à celles des Cosaques (qui les empruntèrent des Tatares) : ils se prêtaient le mieux aux reconnaissances, aux avant-gardes, à la guérilla. Au xvi^e siècle, sans compter ceux qui servaient dans l'armée régulière, ils formaient six régiments de cavalerie. Les Tatares prirent part à toutes les guerres menées par la Pologne, la servant (comme écrit le professeur Talko-Hryniewicz, de l'Université de Cracovie) « avec une fidélité atteignant souvent l'héroïsme ». Même à l'époque des persécutions religieuses

leur attachement à la Pologne ne diminua jamais. En effet, après la mort de Stefan Batory, l'Âge d'Or de la Pologne prit fin, Sigismond III Vasa subordonnant sa politique aux intérêts de sa dynastie et aux principes religieux. Catholique fervent, il était profondément sous l'influence des Jésuites et fit passer à la Diète des lois tendant à limiter les privilèges des Tatares. La réaction de ceux-ci ne se fit pas longtemps attendre : ils commencèrent à émigrer vers la Turquie ; du moins les moins courageux d'entre eux. Ceux qui restèrent redoublèrent de zèle dans le service de leur patrie d'adoption. La preuve que cette politique réactionnaire ne manifestait pas l'opinion publique polonaise est dans une phrase de Jacques Sobieski, père du roi Jean III Sobieski, dans son journal tenu durant la campagne de Chocim en 1621, c'est-à-dire au moment où cette politique battait son plein : « . . . dans cette escarmouche les capitaines Bohdan et Czarowicz, deux Tartares lithuaniens, furent tués. C'est un peuple chevaleresque qui a beaucoup mérité de la Patrie ». Le professeur Tretiak, de l'Université de Cracovie, commentant cette phrase, a consacré une page entière à l'éloge du patriotisme dévoué des Tatares. Durant ces années ceux-ci ne manquèrent pas d'occasions pour prouver leur attachement à la Pologne. C'étaient des années de lutte avec les Moscovites, les Cosaques de l'Ukraine et les Suédois, luttes si éloquemment décrites par le grand écrivain Henri Sienkiewicz. Ses louanges à l'égard des Tatares polonais sont d'autant plus précieuses que, parmi les écrivains polonais, c'est lui qui les connaissait le mieux, ayant eu dans son enfance un ami tatar.

Personne n'apprécia mieux la bravoure et la loyauté des Tatares que le roi Jean III Sobieski : avant même son accession au trône, il décida la Diète à rendre aux Tatares leurs anciens privilèges ; après son élection, leur situation fut complètement restaurée.

Le nom des Tatares polonais fut immortalisé par leurs lan-

ciers, les « ulans ». Ulan est le nom d'une vieille famille tatare, célèbre dans les chroniques militaires polonaises. Dans la première moitié du XVIII^e siècle un Colonel Ulan commandait un régiment de cavalerie tatare qui, par son équipement et son maintien plut tellement à Auguste de Saxe, alors Roi de Pologne, qu'il ordonna de constituer un régiment sur les mêmes bases en Saxe. Rien ne peut mieux témoigner du patriotisme des Tatares que leur conduite durant les années précédant le troisième partage de la Pologne ; d'autant plus que toutes les données s'y rapportant n'ont jamais, jusqu'ici, été publiées dans une langue autre que le Polonais.

Les historiens polonais Konopczynski et Korzon, qui ont beaucoup écrit sur le règne de Stanislas Auguste Poniatowski, mentionnent souvent les Tatares dans leurs ouvrages. Par exemple, à la Confédération de Bar 1769-1772, les Tatares Bielak et Korycki — général et colonel — se distinguèrent. C'est grâce au général que les Confédérés gagnèrent les quelques victoires qui sont à leur profit en Lithuanie. Durant l'insurrection de Kosciuszko, en 1794, six régiments de cavalerie tatare se rangèrent du côté des rebelles, et quatre de leurs colonels — Achmatowicz, Tuhan-Baranowski, Ulan et Azulewicz — se distinguèrent particulièrement. Avant l'insurrection le colonel Azulewicz avait été chef des Gardes du Roi ; il fut tué dans une charge lors de la défense de Vilno.

Les Tatares vénèrent profondément le nom de Kosciuszko, qui est pour eux l'incarnation des plus belles vertus patriotiques. L'Histoire a conservé une oraison touchante prononcée par un des imams durant les prières dites lors de la mort de Kosciuszko pour le repos de son âme.

Le troisième partage de la Pologne mit fin à la période proprement polonaise de leur histoire. Nous avons vu comment les circonstances géo-politiques avaient forcé les Grands Ducs de Lithuanie à chercher alliance avec la Horde d'Or, politique favorisée par le paganisme des Lithuaniens. Cette politique

ayant eu un grand succès, les Grands Ducs conçurent l'idée d'installer les Tatares sur des terres inhabitées afin de renforcer l'élément lithuanien qui commençait à être étouffé par l'élément ruthénien. Les événements leur donnèrent raison : les Tatares se montrèrent sujets fidèles dans chaque épreuve, obéissants et toujours prêts à se battre. C'est ainsi qu'une tribu musulmane, jouissant de presque tous les droits civils, florissait en Pologne à une époque où des luttes amères opposaient la Chrétienté et l'Islam.

Du point de vue historique ces Tatares sont le plus souvent appelés « Lithuaniens » puisqu'ils s'étaient d'abord installés en Lithuanie. Mais c'est la seule façon qu'ils ont eue de mériter ce nom ; et ils n'ont jamais été influencés par la culture lithuanienne qui a post-daté leur établissement dans ce pays. Au début — comme d'ailleurs la majorité de la population indigène de Lithuanie — ils parlaient le dialecte ruthène, qui depuis la fin du xvi^e siècle, céda le pas à la langue polonaise ; ce qui fait qu'à la fin du xvii^e siècle les Tatares étaient complètement polonisés. Après le Traité de Versailles la Lithuanie ayant choisi de se séparer de la Pologne, il n'y a aucune raison pour les appeler des Tatares lithuaniens.

Les Tatares polonais dans les temps modernes. — Le partage de la Pologne ne semble pas avoir affecté la position des Tatares. Catherine II, par un décret signé le 20 octobre 1794 (quand la partie de la Pologne qu'ils habitaient appartenait à la Russie), confirma leurs droits, leur laissant la liberté religieuse et leur accordant large accès aux carrières civiles et militaires. Le but de ce décret était, sans aucun doute, de les détacher de la culture polonaise. Cette politique ne réussit pourtant pas, un certain nombre d'entre eux préférant même l'émigration de crainte de ne pouvoir s'adapter à de nouvelles conditions de vie, leurs anciens régiments ayant été supprimés. Un certain nombre d'entre eux, partisans de Kosciuszko, se mirent au service de puissances étrangères ;

d'autres émigrèrent en Turquie. En 1797, Paul I^{er} eut un régiment de cavalerie tatare, mais pas pour longtemps.

Après la création du Grand Duché de Varsovie, en 1807, les Tatares obtinrent enfin leurs droits politiques. Le mieux connu des membres tatares de la Diète fut Tarach Murza Buczacki qui, après son pèlerinage à la Mecque, donna la seule version polonaise du Coran.

Les Tatares étaient nombreux dans l'armée du Grand Duché, et se battirent dans ses rangs jusqu'à la chute de Napoléon. Par le décret du 24 août 1812, Napoléon avait ordonné la formation d'un régiment de Tatares polonais. Un seul escadron fut formé, à cause de la retraite de la Grande Armée, et rattaché à la Garde Impériale sous le commandement du Capitaine Ulan. Le numéro d'avril 1938 de la revue *La Légion Étrangère* est consacré à l'histoire de cet escadron dont le commandant — devenu colonel — tomba durant l'insurrection polonaise de 1831.

Les Tatares prirent part en grand nombre aux insurrections de 1831 et de 1863. Après 1863, nous pouvons remarquer un nouveau courant d'émigration vers la Turquie qui, jusqu'en 1914, avait pour eux l'attrait spécial d'être le siège du califat.

Au début du xx^e siècle, pour des raisons économiques, le courant d'émigration se dirigea surtout vers les États-Unis. Ces émigrants étaient des Tatares pauvres, du « prolétariat » sans terres ou sans moyens de cultiver ces terres convenablement. Il s'est formé une colonie tatare de 500 personnes à New-York, avec un lieu de prières et un cimetière.

Le Tatare Iskander Sulkiewicz était un ami intime du Maréchal Pilsudski ; c'est lui qui organisa la fuite du Maréchal de Saint-Pétersbourg. Il s'était enrôlé dans les Légions au cours de la dernière guerre et fut tué sur le front en 1916. A titre posthume, il reçut le *Virtuti Militari*, qui est la plus

haute décoration militaire polonaise ; et ses restes furent solennellement transférés à Varsovie.

Les réformes introduites après la révolution de 1905 supprimèrent en partie les restrictions entravant les aspirations nationales et religieuses des musulmans de Russie. Les Tatares polonais étaient nombreux dans les comités ayant pour but d'améliorer la position des musulmans en Russie. En 1907, à Saint-Pétersbourg, ils créèrent la Ligue des Étudiants musulmans polonais. Ses créateurs étaient les chefs futurs du mouvement culturel : Jacques Szykiewicz (plus tard Mufti de Pologne), et les frères Olguierd et Arslan Naiman-Mirza Kryczynski.

Prenant en considération leur nombre, la part des Tatares polonais dans la dernière guerre est immense. Fidèles à leur vocation militaire, on les trouvait nombreux dans l'armée russe. Sur une population totale de 25.000, il y avait 18 généraux tatares. La fin de la guerre et la révolution en Russie diminuèrent considérablement leurs rangs.

Une nouvelle page dans l'Histoire des Tatares polonais s'ouvrit avec la révolution russe, en 1917-1920. Ils venaient de fonder, à Pétrograd, une association présidée par Iskander Achmatowicz, futur sénateur de Pologne ; et ils prirent part activement au mouvement nationaliste des musulmans de Russie. Avant tout, ils formèrent un corps d'armée musulman ayant pour but de garantir l'autonomie de tous les musulmans de Russie. Les Tatares polonais ayant parmi eux un grand nombre d'officiers, c'est eux qui fournirent les cadres sous le commandement du Lieutenant-Général Sulkiewicz. Le rôle joué par les Tatares polonais dans ces mouvements nationalistes musulmans fut particulièrement grand en Crimée et en Azerbaïdjan. Le gouvernement régional de Crimée comprenait trois Tatares polonais, dont le Premier Ministre : Sulkiewicz. Quelques centaines d'autres avaient des postes divers dans l'administration et l'armée. Après

l'occupation de la Crimée par l'Armée Blanche, le gouvernement de Sulkiewicz fut renversé.

Avec Iskander Achmatowicz, beaucoup de Tatares rentrèrent alors en Pologne pour prendre part à la réorganisation de leur patrie rétablie. Les autres, avec Sulkiewicz, allèrent en Azerbaïdjan où le général accepta le poste de chef de l'État-Major. A la chute de la République d'Azerbaïdjan, la plupart de ces Tatares parvinrent à rentrer en Pologne. Les autres, le général Sulkiewicz y compris, furent arrêtés et fusillés.

Fidèles à leurs vieilles traditions, les Tatares polonais formaient un régiment de cavalerie lors de la guerre polono-russe en 1919-1920. Après la signature du traité de Riga, en 1921, ils furent répartis entre les trois pays : la Pologne, la Lithuanie et la Russie soviétique. Cette division les a considérablement affaiblis, mais — comme dit Olguierd Kryczynski — « elle leur a apporté des avantages qui compensent toutes ces pertes ». La reconstruction de la Pologne leur a ouvert un champ libre pour la réalisation de leurs aspirations religieuses et culturelles ; parce que le gouvernement polonais non seulement les tolère, mais les aide.

La bonne volonté du gouvernement polonais à leur égard fut avant tout prouvée par la création d'une communauté musulmane sous un Mufti autonome tatare. Ce titre fut accordé à Jacques Szykiewicz, docteur ès langues orientales. Ceci contribua grandement à faire revivre la vie religieuse des Tatares. Le Mufti Szykiewicz se vit en face d'une tâche ardue. Tout d'abord il s'agissait d'élever le niveau culturel des imams qui, jusqu'en 1914, se recrutaient dans l'élément le plus pauvre de la population et n'avaient que peu d'influence sur leurs fidèles, puisque leurs connaissances religieuses se limitaient au rituel et aux prières établies. Le Mufti Szykiewicz institua des cours d'instruction pour les imams et, grâce à l'aide matérielle donnée par le gouvernement, put même envoyer des jeunes gens au Caire étudier la théologie à

l'Université d'el-Azhar. L'aide du gouvernement libéra de même les imams de tout souci matériel, leur permettant de se consacrer entièrement à leur tâche. Les mosquées détruites ou endommagées après la guerre de 1914-1918 durent être réparées. Ceci fut rendu possible par l'aide de l'État, par un don de 500 livres de S. M. le Roi Fouad d'Égypte, et par les donations des Tatares émigrés aux États-Unis. Avant cette guerre il y avait en Pologne 17 mosquées et 3 maisons de prière.

Juste avant le début des hostilités, la ville de Varsovie fit don à la communauté musulmane d'un terrain pour la construction d'une mosquée. Attachée à chaque mosquée était une école où l'imam enseignait aux enfants l'alphabet arabe et le rituel. Le Mufti Szyrkiewicz a édité plusieurs manuels de théologie musulmane et de prières en arabe et en polonais.

Depuis des siècles la structure sociale des Tatares n'a pas beaucoup changé. La plupart sont des agriculteurs vivant dans des villages presque entièrement tartares ; d'autres sont artisans. Les classes les plus hautes seules ont changé avec le temps : avant le partage de la Pologne ils s'adonnaient presque exclusivement à la profession militaire, mais avant cette guerre on en trouvait un grand nombre dans les administrations civiles. Jouissant de pleins droits civils et politiques, ils occupent partout des postes d'importance : sénateurs, professeurs d'Université, juges des cours d'appel, etc. Ils ne s'intéressèrent pourtant jamais au commerce. Un assez grand nombre se trouvait dans la magistrature. Les pertes de la dernière guerre et de la révolution russe diminuèrent le nombre des officiers. Pour la vieille tradition, un escadron de Tatares se forma en 1937 dans un régiment de cavalerie stationné à Vilno.

La législation civile polonaise n'ayant pas été unifiée complètement jusqu'au début de cette guerre, les Tatares se trouvaient dans une région soumise au code civil impérial

russe. C'est ainsi que les Tatares avaient conservé leur statut personnel, c'est-à-dire qu'ils étaient sous la loi musulmane. Ils n'ont cependant jamais pratiqué la polygamie, et rien ne distingue la femme tatare de la polonaise. Beaucoup d'entre elles ont une éducation supérieure et l'une d'elles fut même assistante à la faculté de Médecine de Vilno. A la mosquée, une cloison les sépare des hommes. Les Tatares sont tellement attachés à leur religion que les mariages mixtes ne sont pas encouragés. Un Tatare qui abjure cesse automatiquement de faire partie de la société de la Communauté musulmane. Malgré les facilités de la loi musulmane, les divorces sont rares. Depuis la restauration de la Pologne, les relations des Tatares avec leurs coreligionnaires de l'étranger sont devenues pour la première fois systématiques et fréquentes. Par exemple : en 1925, M. Olguierd Kryczynski, comme membre de la délégation polonaise, assista au Congrès international de Géographie au Caire. Il fut reçu par les membres du gouvernement égyptien de même que par le recteur d'el-Azhar et décoré de l'ordre du Nil par le Roi Fouad. Ce voyage en Égypte eut des résultats pratiques : c'était en quelque sorte le prélude aux relations diplomatiques entre la Pologne et l'Égypte. Sur le chemin du retour, M. Kryczynski visita la Syrie, la Palestine et la Turquie, recevant partout un accueil chaleureux. Le Mufti Szykiewicz aussi a fait de nombreux voyages dans les pays musulmans, sans compter ses présences aux Congrès islamiques comme représentant officiel des musulmans polonais. En 1930 il a été au Hedjaz comme membre de la délégation diplomatique du Comte Raczynski, Ambassadeur de Pologne actuel à Londres. En 1932 il alla au Caire présenter au Roi Fouad les remerciements de tous les musulmans de Pologne.

D'autres Tatares aussi voyagèrent dans les pays musulmans, surtout en Turquie. Arslan Kryczynski, par exemple, se rendit en 1934 au Maroc où il fut reçu par le Sultan.

Les étudiants polonais d'el-Azhar, au Caire, ont publié deux livres en arabe qu'il faut remarquer : un sur le maréchal Pilsudski, et l'autre sur les musulmans de Pologne. Durant leur séjour ils correspondaient continuellement avec divers journaux polonais ainsi qu'avec les publications des Tatares polonais, étant, pour ainsi dire un lien entre la Pologne et l'Égypte. A leur retour en Pologne, deux d'entre eux furent nommés l'un Imam de Varsovie, et l'autre au Ministère des Affaires étrangères. Aux cérémonies officielles organisées pour accueillir les visiteurs musulmans étrangers en Pologne les Tatares étaient toujours représentés, et beaucoup de ces hôtes distingués, dont plusieurs étaient des hommes politiques ou des savants, ne vinrent en Pologne que pour visiter ces Tatares.

Vie Culturelle. — Un mouvement de culture moderne des Tatares polonais commença en 1907, comme nous l'avons vu, sous la direction de Szykiewicz et des frères Kryczynski. Les circonstances politiques ne lui permirent pas de prendre de l'importance jusqu'au rétablissement de la Pologne.

Un centre culturel fut organisé dans chaque endroit où les Tatares se trouvaient en nombre suffisant. Leur travail était coordonné par un comité central sous la direction d'Olguierd Kryczynski, organisant des conférences d'histoire, de politique, de religion, de littérature ; établissant des bibliothèques, etc. Durant les vacances, la jeunesse organisait des excursions éducatives.

La forme la plus intéressante prise par ces manifestations était la publication de livres et de périodiques. Le premier de ces ouvrages étudiait, en 1929, les blasons des familles nobles tatares, réunis par M. St. Dzidulewicz, d'origine tatare. Plusieurs traductions de thèses musulmanes suivirent.

Les périodiques étaient au nombre de trois : *La Revue islamique*, trimestrielle. Ce journal fut fondé en 1930 par un journaliste d'origine caucasienne, M. W. G. Djabagui, apparenté à des Tatares polonais, et actuellement cor-

respondant de l'Agence télégraphique polonaise en Turquie. Cette revue s'occupait avant tout de questions religieuses. Pour faciliter sa diffusion à l'étranger, les articles étaient suivis d'un résumé en français.

La Vie tatare, mensuelle, fondée en 1934, était l'organe du Mufti et s'intéressait plutôt aux problèmes de la vie quotidienne.

Ces deux revues publiaient aussi des articles d'intérêt général, touchant par exemple à la politique, aux voyages, à l'histoire, etc.

La troisième publication, l'*Annuaire tatare*, fondé en 1932, possédait un caractère plus scientifique. Ayant de 300 à 400 pages, publié par les soins d'Arslan Kryczynski — auteur de plus de 10 volumes d'histoire et de politique — c'est un ouvrage imposant. Les deux premiers volumes comprennent des questions touchant l'Islam en général et l'histoire des Tatares polonais en particulier. Le troisième volume entier est une monographie des Tatares polonais par Stanislas Kryczynski. A la veille de la guerre, le quatrième volume était sous presse, et devait comprendre une étude sur l'histoire militaire des Tatares polonais.

Stanislas Kryczynski, quoique l'un de ses ancêtres se convertît au christianisme au xvii^e siècle et se fût installé à Lwow, est d'origine tatare. C'est après la dernière guerre que les deux branches de la famille, la catholique et la musulmane, se retrouvèrent après tant de générations.

C'est sous l'influence d'Olguierd Kryczynski que le jeune Stanislas se sentit attiré vers l'étude du passé de ses ancêtres. On lui doit les meilleurs écrits sur l'histoire des Tatares polonais ; sa monographie est considérée comme un ouvrage classique.

Cependant la première place dans cet effort culturel fait par les Tatares de Pologne est tenue par un seul article d'Olguierd Kryczynski dans le premier volume de l'*Annuaire*

tatare sous le titre de « Le Mouvement nationaliste d'Après-Guerre et les Tatares polonais ».

C'était un effort de construction idéologique ainsi qu'une contribution à la philosophie de l'Islam. Il semble indiqué d'en résumer les idées principales.

Le but de l'article était de répondre à la question : l'existence des Tatares comme groupe ethnographique indépendant a-t-il un sens, leur petit nombre excluant toute idée d'autonomie ?

Olguierd Kryczynski qualifie les droits des petits peuples comme un corollaire des droits de l'Homme. De même que la liberté des individus doit être limitée dans l'intérêt supérieur de la société, de même — argue-t-il — la liberté des peuples devrait être limitée dans l'intérêt suprême de l'humanité. C'est le droit des petits peuples mal compris qui mena, après 1918, à la balkanisation de l'Europe. Cette malchance amena deux dangers :

a) dans la sphère économique, des organismes artificiels furent créés, incapables d'exister, qui menèrent à une crise permanente ;

b) dans la sphère politique, les États nouvellement créés n'étaient pas libérés de l'égoïsme national, ce qui augmenta le manque de stabilité politique. L'Europe ne distingua pas de différence entre l'autonomie politique et l'autonomie culturelle : c'est dans la création d'une culture propre qu'est la mission historique d'un peuple, et non pas nécessairement dans la création d'un État indépendant — qui n'est qu'un des moyens de faciliter la création d'une culture propre. La création d'un État indépendant est très coûteuse, absorbant souvent toutes les forces d'un peuple peu nombreux et ne leur en laissant plus pour la création de leurs valeurs intellectuelles. Seul, un grand peuple, avec une grande mission à accomplir, peut prétendre à la fondation d'un État indépendant. Pour restreindre la tendance des petits peuples

à une autonomie politique, il faut leur donner l'autonomie culturelle. Ceci est aussi conforme à l'intérêt du peuple le plus nombreux au sein duquel vit cette minorité, et aussi à l'intérêt de l'humanité entière. La culture d'un peuple ne peut que gagner par son contact avec la culture d'un autre peuple, c'est comme un verger qui demande à être composé d'arbres d'espèces différentes pour être fertile. La culture d'un grand peuple augmente et enrichit le trésor commun de l'humanité s'il accorde l'autonomie culturelle à ses minorités.

La culture du peuple polonais ne peut que gagner par son contact avec la culture des musulmans polonais qui jouissent de toute leur autonomie. Quelle contribution ces musulmans peuvent-ils apporter à la culture polonaise? La culture est une somme de valeurs spirituelles créées par un groupe ethnique afin de satisfaire à ses aspirations spirituelles. Ces aspirations s'expriment dans les arts, les sciences, et avant tout la religion. Chaque homme, dans sa recherche de soi-même, trouve dans sa conscience des éléments qui l'unissent à son origine ethnique. Les musulmans polonais retrouvent deux éléments : leur origine asiatique et leur religion musulmane. C'est le développement ces deux éléments qui fournira leur contribution à la culture polonaise.

Dans l'étude de leur passé les musulmans polonais retrouvent la splendeur de la civilisation de la Horde d'Or, civilisation qui peut être jugée par le fait que dès le xiv^e siècle les Mongols avaient fait à l'Europe occidentale des propositions pour une paix universelle et éternelle. Dans leur propre passé, les Tatares polonais trouvent les services dévoués et fidèles de leurs ancêtres à leur patrie d'adoption, la Pologne.

L'histoire des Tatares polonais est intéressante à plus d'un titre. Elle éclaire la politique d'alliance pratiquée d'abord par la Lithuanie et puis par le Royaume uni de Pologne-Lithuanie, envers la Horde d'Or. Toute lumière,

si petite soit-elle, sur la Horde d'Or est une contribution à la science historique. Si l'on considère le présent cataclysme racial, l'Europe ne ferait-elle pas bien, comme le proposa Olguierd Kryczynski, de chercher l'alliance des peuples musulmans chez lesquels les pays totalitaires n'ont pu établir aucune influence malgré tous leurs efforts?

L'exemple des Tatares polonais ne nous a-t-il pas fourni l'exemple et la preuve de cette possibilité, et la preuve que la religion musulmane n'est pas le moins du monde incompatible avec l'assimilation de la culture européenne?

L. BOHDANOWICZ.

ÉGYPTE

D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI.

Placée à un carrefour de routes internationales, l'Égypte plusieurs fois millénaire a subi au cours de sa longue histoire l'influence de civilisations étrangères : syrienne, babylonienne et perse, grecque et romaine et, en dernier lieu, arabe. Les mêmes circonstances qui ont amené les Égyptiens à emprunter aux coutumes de leurs voisins ont laissé à celles-là un cachet fortement égyptien. C'est à cet échange qui remonte, d'après les données des anciens documents égyptiens, aux premiers âges qu'il faut attribuer l'air de famille qu'ont les coutumes indigènes, tant en Égypte que dans les pays voisins : Afrique du Nord, Syrie, Palestine, Irak. Nombre de ces coutumes, que l'on attribuerait facilement à l'époque arabe, ont en réalité une origine bien plus ancienne et l'égyptologue est agréablement surpris de retrouver les textes ou les scènes figurées de l'Égypte ancienne émaillées de certains traits qu'il croyait ne dater que d'hier, et dont la plupart d'ailleurs sont attestés par les textes des Écritures, concordance qui ne pourrait être fortuite.

Tous les domaines, tant philosophiques et moraux que pratiques, y trouvent leur compte : les modes mêmes n'en sont pas exclues !

L'ÉCOLE ENFANTINE.

Qui n'a remarqué le long roseau qui, jusqu'à ces derniers temps, faisait partie essentielle de l'attirail du maître d'école et que celui-ci n'hésitait pas à utiliser généreusement au cours de son enseignement? Les modèles de *Lettres à l'élève* que les petits écoliers de l'époque pharaonique copiaient et recopiaient à longueur de journée mentionnent déjà cette coutume : « *L'oreille du garçon est sur son dos, et il obéit quand il est battu.* » Ce qui d'ailleurs semblait tout naturel et que l'ancien élève rappelle dans un hommage de gratitude à son maître : « Tu m'as élevé comme un fils, quand j'étais avec toi : *tu battais mon dos et ton enseignement pénétrait en mon oreille!* »

LE SAVOIR-VIVRE.

La politesse excessive dont font preuve les Orientaux, en particulier les Égyptiens, envers leurs supérieurs, les salamalecs dont ils accablent les personnages, marques de politesse qui pourraient passer pour autant de marques d'hypocrisie ou de bassesse, ne sont en réalité que les manifestations d'un respect exagéré. C'est ce même respect que les sages égyptiens ne manquaient pas d'encourager dans les vivants *préceptes de sagesse* qu'ils nous ont laissés. Ptahhotep nous recommande : « *Courbe le dos à celui qui est au-dessus de toi, ton supérieur dans l'administration du Roi!* Ainsi ta maison subsistera avec sa substance, et ta paie te sera dûment versée : résister à celui qui est en autorité est mal. » Quelque 1500 ans plus tard le sage Anii envi-

sage la même question : « *Ne réponds pas à un supérieur qui est enragé, éloigne-toi de lui. Dis ce qui est doux quand il prononce des paroles amères à quelqu'un et calme son cœur.* »

Cette même politesse se manifestait d'une manière touchante et peut être encore observée de nos jours envers les vieillards. C'est ainsi que l'on doit guider leurs pas hésitants, se lever et leur présenter un siège et même se tenir debout en présence d'une personne plus âgée : « *Ne t'assieds pas, quelqu'un d'autre est debout, quelqu'un qui est plus âgé que toi.* » (Préceptes d'Anii.)

Les coutumes qui veulent qu'on se restreigne à table lorsqu'on est invité et qui obligent l'hôte oriental à présenter les mets incessamment et d'une manière si pressante à ses invités, coutumes aussi bizarres qu'incommodes pour les étrangers, nous les retrouvons dictées par les préceptes des sages égyptiens : « *Si tu es un qui s'assied où se trouve la table de quelqu'un qui t'est supérieur, prends, quand il donne, ce qui est placé devant toi. Ne regarde pas ce qui est devant lui, mais ce qui est devant toi.* » (Préceptes de Ptah-hotep.) Le sage Kagemni est encore plus explicite, sinon plus subversif : « *Si tu es assis avec plusieurs personnes, tiens la nourriture en horreur, même si tu la désires : il suffit d'un bref moment pour se maîtriser, et il est impoli d'être vorace.* » Nul doute que les hôtes d'antan devaient remédier au manque d'appétit voulu de leurs invités en les servant eux-mêmes et en les encourageant par la parole et l'exemple !

Se laver les mains avant les repas a été prescrit de tout temps, aux Égyptiens aussi bien qu'aux Israélites et aux Arabes. Dans le conte égyptien des *Deux frères* on voit la femme du frère aîné verser de l'eau sur les mains de son mari à son retour des champs, et celui-ci « rentrer à la maison, s'asseoir et se laver les mains ». Quant aux Israélites, St Marc nous rapporte : « Et tous les Juifs ne mangent pas sans se

laver souvent les mains, selon la coutume des ancêtres.» (Marc VII, 2.) De nos jours cette coutume est toujours courante et le sera tant que les Orientaux garderont l'habitude de manger avec les mains.

LES FEMMES.

L'éloignement dans lequel la femme orientale a toujours été tenue, l'espèce de crainte instinctive qu'elle inspire à l'homme, nous les retrouvons clairement exprimés dans les textes égyptiens. Ce sont toujours les sages qui nous en préviennent, Ptahhotep d'abord : « Si tu prolonges l'amitié dans une maison où tu as accès, comme maître ou comme frère, ou comme ami, dans n'importe quelle place tu entres, *garde-toi d'approcher les femmes*. La place où elles se trouvent n'est pas bonne. » C'est d'ailleurs pour cette même raison que les femmes des rois et seigneurs égyptiens avaient leurs appartements privés, leur « harem », et de nombreuses représentations de toutes les époques nous les montrent occupées à ces mille et un riens qui devaient remplir leurs longues journées oisives : repas, toilette, musique et jeux.

Cet éloignement se transforme en ressentiment à l'égard de la femme étrangère, et quelque étrange qu'il paraisse, ce sentiment existe couramment de nos jours même, comme au temps des pharaons : « *Garde-toi d'une femme étrangère*, une qui n'est pas connue en sa cité. Ne lui cligne pas de l'œil... C'est une eau profonde dont on ne connaît pas le courant. » (Préceptes d'Anii.) « Ne suis pas une femme, de manière qu'elle ne puisse te voler ton cœur. »

C'est sans doute à cause de ces mêmes réserves que les sages préceptes prescrivent le mariage aux jeunes : « Si tu es un homme éminent, *fonde-toi un foyer*, et aime ta femme

à la maison, comme il convient. Emplis son ventre, recouvre son dos ; l'onguent est le remède pour ses membres. Réjouis son cœur aussi longtemps qu'elle vivra ; c'est un bon champ pour son maître ! » (Préceptes de Ptahhotep.) « *Prends-toi une épouse, étant jeune homme*, pour qu'elle te donne un fils. Tu devrais l'engendrer quand tu es encore jeune . . . Heureux l'homme qui a beaucoup de gens et qui est respecté à cause de ses enfants (?). » (Préceptes d'Anii.) L'époque n'est pas encore éloignée, où les jeunes gens convolaient à l'âge de puberté et où les familles nombreuses rappelaient l'heureux temps des patriarches de la Bible, sinon celui des rois et princes de l'Égypte antique !

L'épouse qui, la plupart du temps, n'acceptait pas de partager avec une concubine les faveurs de son maître, n'avait pas à se plaindre de sa situation. Ptahhotep qui, nous venons de le voir, recommande de remplir « son ventre, vêtir son dos », revient plus loin sur ce même précepte : « Si tu prends comme épouse une qui est bien nourrie, une qui est gaie, une que le monde de sa cité connaît . . . , ne la renvoie pas, mais *donne-lui à manger*. » Une version plus ancienne explique : « *Engraisse-la de nourriture !* » Nul doute que l'Égyptien, comme l'oriental de tous temps, avait un faible pour la femme « bien nourrie » quoique le type idéal féminin selon les représentations soit tout d'élégance et de lignes fines. Cependant la femme du prince de Pount (Somalie), atteinte d'un embonpoint maladif, est représentée à Deir-el-Bahari, derrière son époux, suivie d'un petit âne nerveux que l'artiste décrit ironiquement comme étant « l'âne qui porte sa femme ».

La coutume de prolonger l'allaitement pendant deux ou même trois ans est toujours en honneur parmi les mères orientales : coutume bizarre s'il en est, mais qui pourrait trouver une justification dans le climat chaud du pays. C'est ainsi qu'Anii exhortait les enfants à être reconnaissants

envers leurs mères : « Quand tu fus né après tes mois, elle te porta encore de nouveau autour de son cou, et *pendant trois ans son sein fut en ta bouche.* » Cette même période de trois ans était observée par les Israélites, comme nous l'indique la supplique de la mère des 7 Macchabées : « Aie pitié de moi... *qui t'ai allaité pendant trois ans.* » (II Mac., VII, 27.) Le Coran a d'ailleurs consacré un précepte légal à ce même sujet : « Les mères répudiées *allaiteront leurs enfants deux ans complets*, si le père veut que le temps soit complet. » (Coran, II, 33.)

Partant de cette coutume, le sage égyptien a énoncé des préceptes de piété filiale à observer envers la mère : « Double le pain que tu donnes à ta mère et porte-la comme elle (t'a) porté!... Quand tu es un jeune homme et que tu prends femme et t'installes dans ta maison, rappelle-toi comment ta mère te donna naissance, et t'éleva ensuite de toutes façons. Qu'elle ne puisse te faire de mal ni lever ses mains vers Dieu et qu'il n'entende pas son cri! » (Anii.) Cette piété filiale recommandée aussi par la loi mosaïque, nous la retrouvons avec plaisir dans les plus humbles foyers de l'Égypte.

LES MODES.

Ce ne sont pas seulement les coutumes qui sont demeurées vivantes dans l'Orient immobile mais les modes elles-mêmes semblent avoir résisté à toutes les influences. C'est ainsi que le bédouin égyptien ou asiatique se fait toujours remarquer par la barbe étroite qui lui garnit le menton et les amples vêtements bigarrés qui doivent le garantir des brûlures du désert. Figure hiératique qui semble sortie à l'instant même, par la vertu d'un charme magique, d'une scène égyptienne. Dans le récit de Sinuhe, prince égyptien

qui s'était vu obligé à la suite d'événements politiques imprévus de fuir en Asie et d'y passer sa vie comme chef bédouin, il est mentionné qu'à son retour à la cour du pharaon il est *rasé et ses cheveux sont peignés* (?). Les Égyptiens de tous les temps ont tenu à se distinguer des Asiatiques et des Libyens par leur figure complètement rasée. Moïse au contraire défendait aux Israélites de se raser la barbe (Lev. XIX, 27) et les prêtres juifs ne se rasaient pas (Lev. XXI, 5) comme ceux des faux dieux (Baruch VI, 30). C'est ainsi que le jeune Joseph dut avoir la barbe rasée avant d'être amené devant le pharaon (Gen. XLI, 14).

Ce n'est pas seulement la mode de la barbe qui a persisté en Orient mais aussi celle de l'emploi abondant des parfums. Nulle part ailleurs, en effet, on n'a un faible aussi prononcé pour les parfums et onguents autant qu'en Orient. Il suffit de rappeler que dans l'Égypte antique on connaissait quelques dizaines d'espèces d'onguents, d'huiles de senteur, d'encens et de myrrhe, dont les Égyptiens de bonne caste, tant hommes que femmes, usaient libéralement. C'est ainsi que les représentations de banquets montrent les convives dotés d'un cône de parfums placé en équilibre sur la tête, et que le récit de Sinuhe dit qu'il « est oint de la meilleure huile » à son retour au palais.

Les textes de l'époque des troubles mentionnent comme signe de désordre que « le chauve qui n'employait pas d'huile possède maintenant des jarres d'excellente myrrhe ! » Dans les banquets, les convives sont exhortés par les chants des troubadours à profiter des biens d'ici-bas : « Mets-toi de la myrrhe sur la tête, habille-toi de lin fin et oins-toi des merveilles originales des choses du dieu . . . porte de l'onguent avec de l'huile fine à tes narines. » Parmi les dons divers présentés aux dieux et défunts on n'omettait jamais le pain, la bière, du bœuf et de l'encens.

Ce n'est pas seulement sur le corps que les Égyptiens

versaient leurs parfums, mais dans les vêtements et jusque dans leur lit. Dans les charmants *Chants d'Amour*, l'amant souhaite être le laveur des effets de sa bien-aimée pour qu'il «lave les onguents qui sont dans ses vêtements». Il demande aussi à la servante d'asperger son lit avec la fameuse huile *tishepes*.

Le goût des Égyptiens pour la parfumerie semble avoir été partagé par les Israélites et probablement aussi par tous les peuples orientaux, goût qui s'est transmis avec celui du luxe oriental aux Grecs et aux Romains de la décadence. Les livres hébraïques abondent en indices : il y est mentionné que l'on porte des parfums à la ceinture (Isaïe III, 20 ; Ps. XLIV, 8), que l'on en verse comme en Égypte dans le lit (prov. VII, 17), que l'on fait usage d'huiles et d'essences (Jean XII, 3). «Le parfum, est-il dit encore, et la variété des odeurs sont la joie du cœur, et les bons conseils d'un ami sont les délices de l'âme.» (Prov. XXVII, 9.) De nos temps, les essences et parfums préparés en Syrie et en Turquie, les encens et myrrhe d'Arabie n'ont pas perdu leur renommée.

L'emploi de *l'antimoine*, le *kohl* moderne, comme fard pour les yeux, allait de pair avec celui des parfums. L'amante des *Chants d'Amour* égyptiens soupire : «Mon seul besoin est du *fard pour mon œil*.» Les accessoires de toilette : tubes à fard et pinceaux, trouvés parmi les mobiliers funéraires, et les représentations de dames à leur toilette ne laissent d'ailleurs aucun doute sur l'ancienneté de cette mode. Chez les Israélites elle était de même en honneur, ainsi que nous l'apprend Ezéchiel (XXIII, 40) : «Voici venir ces hommes pour qui tu t'es lavée, tu t'es peinte d'antimoine le tour des yeux, tu t'es couverte de tous les ornements des femmes.»

Il suffit de jeter un coup d'œil sur nos contemporaines et même sur certains hommes, pour s'apercevoir de la faveur dont jouit encore cette mode antique.

LES FONCTIONNAIRES.

L'engouement des Égyptiens de toutes les classes pour les postes gouvernementaux, engouement que l'on attribuerait volontiers à une influence turque, a en réalité existé de tout temps. Les anciens sages d'il y a quatre mille ans ne manquaient pas de rédiger certains *Préceptes de sagesse* où les mille avantages de la seule profession de scribe étaient radicalement mis en contraste avec les inconvénients de tous les autres métiers : sculpteurs, orfèvres, maçons, barbiers... Ce thème favori met en relief un aspect de la mentalité égyptienne de cette époque reculée, aspect que nous retrouvons communément de nos jours. Écoutons Kagemni : « *Le scribe, sienne est chaque place à la Résidence (Palais royal), et il n'y est pas pauvre.* » Tandis que d'un autre côté, tel son confrère contemporain : « *Le barbier rase tard dans la soirée... , il s'en va de rue en rue, pour trouver (?) celui qu'il pourrait raser* », et « *le petit mouleur de briques, avec le limon du Nil (?), il passe sa vie parmi le bétail (?)* ».

C'est surtout dans les modèles fictifs de *Lettres* et instructions adressées aux élèves que l'on retrouve l'apologie la plus enthousiaste du métier de scribe. Elle se termine toujours, après une description des divers métiers sous leur jour le plus décourageant, par une exhortation à bien cultiver les lettres pour devenir un *employé*, un scribe de l'administration. « *Quant au scribe, il dirige chaque travail qui se trouve en ce pays!* » Et qui plus est : « *C'est lui qui dirige tous les conseils des Trente et les gens de cour du Cercle (royal)!* » Nul doute que les jeunes élèves fussent alléchés par tous les attraits de l'emploi gouvernemental et fiers de porter leur attirail d'écrivain : plumier contenant les roseaux et pastilles d'encre, poche et grattoir, pendu sur

l'épaule, tout comme les écrivains publics contemporains de Syrie. Cette habitude était aussi commune aux Israélites : Ezéchiel vit un homme vêtu de lin, *qui portait un encrier sur les reins*» (1).

*
* *

Ces quelques rapprochements avec des coutumes orientales d'il y a quelque quatre mille ans, qui ont survécu à tous les événements historiques, sembleraient bien prouver que la mentalité de l'Orient, et en particulier celle de l'Égypte, est immuable.

Tout porte à croire que ces habitudes ne se laisseront jamais influencer profondément par l'Occident.

Alexandre BADAWY.

(1) Les références aux Livres hébraïques ont été recueillies dans le bel ouvrage du R. P. JULLIEN, *L'Égypte*, 1891, p. 252-284.

DE LA NÉCESSITÉ DES ÉLITES.

Réflexions sur une lecture de
DANIEL-ROPS, *Ce qui meurt et ce qui naît*, 1937.

C'est pour mettre un terme à l'oppression, de plus en plus lourde sur le plan international, qu'exerçaient les dictatures germanique et italienne, que les trois grandes démocraties, l'Angleterre, la France et l'Amérique, ont accepté la guerre.

Des phases tragiques se sont succédées : La France est submergée ; l'Angleterre se ressaisit, raidissant sur son île sa vieille ténacité ; la Russie, attaquée par l'Allemagne, entreprend le même combat que les démocraties. Enfin, le développement progressif de l'esprit de guerre et des armements tant en Angleterre qu'en Amérique finit par redresser la situation.

Dans cette âpre lutte la Russie — sur le plan des combats terrestres — aura représenté l'action la plus décisive parce qu'elle apportait des instruments de guerre puissamment et secrètement préparés à l'aide de ses méthodes dictatoriales.

Devant ces événements, les démocraties ont dû réfléchir. Elles voulaient défendre la noble cause des libertés et du respect de la personne humaine. Mais constatant leur imprévoyance et leur impréparation, elles ont en même temps

mesuré leurs déficiences et leurs fautes. Et maintenant que toutes les forces ont été tendues, mises au point sous cette terrible dictature qui s'appelle la guerre, elles voient qu'elles doivent se réformer, socialement parce que ce sera juste, politiquement parce que c'est nécessaire. Les dictatures ne sont pas justifiées, mais elles s'expliquent par les insuffisances des démocraties.

*
* * *

On veut donc, il faut du nouveau, une réorganisation économique et sociale du monde, un « ordre nouveau ». Alors, nous voyons s'esquisser des projets qui, étant surtout des systèmes politiques, entraînent l'approbation des uns, la réprobation des autres. Et les hommes tendus, éternés, s'acharnent sur des mots auxquels, malheureusement, chacun d'eux n'attache pas le même sens. En même temps que partout s'annoncent, inévitables, des économies dirigées, on proclame des libertés, les quatre libertés ; et le vieil individualisme britannique s'écrie : « no planning, no regimentation ». On oppose « révolution » et « rénovation », Égalité, Fraternité, Famille, Patrie : grands et beaux mots dont on s'empare pour aggraver des disputes.

A chacun de ces mots, les uns attachent avec intransigeance toutes leurs passions, leur Foi ; les autres ne veulent derrière eux voir que des préjugés.

N'est-il pas déplorable qu'à travers toutes ces discussions, on ne perçoive plus le chant essentiel, cet impératif spirituel qui nous dit qu'il faut essayer d'éclairer, de guider, d'améliorer l'homme en même temps que les institutions ? Socialisme, communisme, Républiques ou Monarchies, tous ces systèmes ne valent que par les hommes, que par l'homme. Si on persiste à n'entretenir en lui que des besoins, que des revendications, si légitimes soient-elles, on n'aura rien fait.

« Pas de croissance de l'humain sans une croissance intérieure de l'homme. Cela est vrai en petit et cela est vrai en grand. Cela est vrai d'une Famille et cela est vrai du genre humain. » (1)

*
* *

Je voudrais, en commentant ces simples réflexions, invoquer Péguy, notre Péguy.

Pauvre Péguy ! En ces heures incertaines et douloureuses, nombreux sont ceux de toutes opinions, de toutes tendances, qui invoquent Péguy. Avec ses intransigeances, ses exigences, il est probable que Péguy vivant, Péguy parmi nous, eût été partisan, et qu'il eût en même temps consacré son activité, toutes ses forces, à critiquer son propre parti !

Il n'est plus ; mais il est resté de lui toute sa Foi et le rayonnement qui émanent de son œuvre. Il a eu au plus haut degré ce don de savoir insérer le spirituel dans le temporel, et c'est pourquoi, je pense, il est tellement, pour nous Français, l'homme du moment. Il purifie et reconforte dans ces heures désespérantes que traverse l'humanité.

*
* *

Péguy a écrit : « La Révolution sociale sera morale ou elle ne sera pas. »

Comme le dit Daniel-Rops dont une lecture récente a suscité et étayé en moi ces réflexions, cette déclaration de Péguy a été souvent interprétée de la façon la plus contestable.

« Pour les uns, elle affirme l'identité des principes de

(1) R. P. Sertillanges.

l'éthique et de la politique ; pour les autres, elle assimile l'action révolutionnaire à l'on ne sait quel enseignement pseudo-religieux. Il ne s'agit pas d'attendre pour faire la révolution que tous les hommes soient convertis à la vertu. La formule de Péguy ne dit rien d'autre que ceci : la Révolution étant une rupture, le premier lieu où elle doit s'opérer, c'est dans ce qui nous est le plus immédiat, dans ce dont nous connaissons le mieux les faiblesses et les tares : notre Moi. Le premier acte révolutionnaire consiste en un approfondissement de notre vie morale et spirituelle, en un dépouillement croissant de ce qui, dans notre être même, fait obstacle à la puissance de l'esprit. Une tâche de *rénovation sociale* n'est possible que par des hommes qui auront, d'abord en eux, accompli une *rénovation morale*. »

Mais comment répondre à cet impératif de Péguy si on l'adopte, et je l'adopte, l'estimant juste ?

Quelles que soient les institutions politiques et sociales de demain, quelle que soit leur valeur, elles ne transformeront pas immédiatement et en profondeur tous les hommes, tous les citoyens soumis à ces institutions. Par l'hostilité des uns, par la passivité de beaucoup d'autres, elles seront entravées ou surtout déformées.

Dans les pages qui suivent, je citerai de larges extraits de Daniel-Rops de son livre, *Ce qui meurt et ce qui naît*, écrit en 1937, un de ces livres qui, dans le désarroi actuel, éclairent et purifient.

« Chacun de nous — écrit Daniel-Rops — peut se situer sur trois plans différents. Ou bien se contenter de vivre, ou bien avoir conscience qu'il vit, ou bien savoir qu'il est une âme liée à un corps, une donnée spirituelle incarnée. C'est en atteignant ce troisième plan seulement que nous avons le droit de nous dire pleinement homme, car la grandeur de l'homme est, seul parmi les animaux, qu'il sent cette liaison, cette incarnation.

«... Mais les hommes animés d'une telle conscience sont rares. La plupart des vivants subissent l'existence sans la vivre et n'ont de réalité qu'en fonction des gestes purement extérieurs qu'ils accomplissent, des sollicitations qu'ils reçoivent de leurs passions et de leurs appétits. Une civilisation authentique doit placer à leur rang, le premier, ceux qui sont capables de dépasser leur temps, d'échapper à sa pression, et c'est même le sens le plus haut du terme de civilisation que de sanctionner cette prééminence des personnes humaines les plus affirmées, les plus rayonnantes, les plus fortes.

« Ce sont de tels hommes qui constituent les élites et c'est par elles, c'est seulement par elles qu'à travers les institutions, on peut espérer faire socialement progresser les hommes. »

La démocratie c'est cela, si on ne veut pas qu'elle dégénère en démagogie. Elle doit être le régime des meilleurs. Et une formule qui fait image et qui est juste malgré son apparence paradoxale, *la démocratie vraie* implique une *exigence aristocratique*.

« Le monde ne sera pas sauvé par les masses. Une masse humaine ne se conduit pas elle-même. Cela est vrai dans l'ordre de la politique; c'est vrai encore davantage dans l'ordre de la civilisation où la masse ne peut être qu'inerte et stagnante. Confusément, elle sent la nécessité pour elle, de déléguer à quelques-uns le droit de la mener. Les régimes démocratiques ont cru pouvoir faire exclusivement procéder cette délégation d'un vote : c'est trop la lier au quantitatif. Cette délégation ne s'opère que par une affirmation spirituelle : ceux-là seuls en sont investis qui en sont dignes. Dans les régimes qui, en substance, reposent sur la masse, on voit cette délégation s'opérer presque spontanément comme une nécessité. Le communisme russe qui l'avait méconnue gravement a été obligé de lui céder. L'exigence aristocratique agit comme une sélection par l'esprit et par l'acte. Et ce sont ces hommes dont a été reconnue la valeur qui, possesseurs

de cette délégation spirituelle, ont pour tâche de faire progresser le corps social tout entier.»

Mais c'est vouloir, c'est vanter, dira-t-on, l'inégalité des conditions ; et le peuple la haït.

Il est hors de conteste que le régime démocratique capitaliste tend, de toutes ses forces, à un terrible égalitarisme.

« Mais cette tendance vient beaucoup de ce que des trahisons ont été commises. C'est l'inégalité injuste, celle qui ne repose sur aucune supériorité spirituelle qui suscite les haines. Alors même que le peuple s'incline devant l'argent, il le déteste ; alors même qu'il ne rend pas hommage au mérite, il en sait la primauté.

« L'erreur fondamentale de toutes les doctrines qui entendent ramener les hommes à une totale égalité est de ne pas distinguer l'inégalité injustifiée de celle qui est un des fondements de la vie en société. Ce n'est pas à la suppression de l'inégalité — sauf sur l'humble plan des nécessités vitales — qu'il faut tendre, mais à l'organisation humaine des hiérarchies. »

*
* * *

De ce besoin des hiérarchies, le monde concret et vivant ne nous fournit-il pas maints exemples :

« L'atelier et l'usine voient s'établir toutes seules des échelles de valeurs. L'ouvrier habile à la tâche, celui qui s'impose aux autres par sa compétence, son intelligence, se situe spontanément, avec l'accord tacite des autres, dans un rôle de chef. Et il est frappant de constater que, chaque fois qu'on a tenté de ne pas respecter ces hiérarchies, de les abolir en vertu du principe d'égalité, on a dû y renoncer. L'ouvrier qualifié russe n'a plus accepté d'être payé comme le manœuvre et le mouvement Stakhanoviste peut être considéré comme

une affirmation rudimentaire de cette exigence aristocratique.

« On la retrouve aussi dans la classe paysanne où l'on voit se former, dans tous les pays d'Europe, une élite de la terre fidèle aux traditions, mais éveillée aux méthodes modernes et qui commence à assumer une tâche directrice importante dans les corporations et les syndicats de la glèbe.

« Enfin, il est presque inutile de rappeler ce qui se passe en temps de guerre quand des débris d'une troupe dont les officiers sont morts, si un homme surgit et s'affirme par son sang-froid, son courage, il est aussitôt reconnu comme chef, quels que soient son rang officiel et le nombre de ses galons. — Ainsi, l'existence de l'élite est directement fonction de la valeur spirituelle des hommes qui la composent. »

Mais si nous parlons d'élite, il convient de bien s'entendre et d'appuyer sur le sens de ce mot.

Une élite doit se définir en fonction non des droits qu'elle peut posséder, mais des obligations qu'elle assume.

« L'erreur des anciennes élites a été d'oublier que les privilèges dont elles disposaient n'étaient que la rétribution des services qu'elles avaient rendus. La noblesse a été investie dans le haut moyen-âge de cette délégation spirituelle. Alors que les menaces barbares rendaient aux humbles et aux petits l'existence difficile, le noble auquel ils s'engageaient par la recommandation s'engageait à les protéger ; il mettait sa force au service de leur faiblesse et c'était ce service qui payait les droits qui lui étaient reconnus. Mais du jour où, le rôle de sauvegarde disparu, les privilèges demeurèrent, il ne resta qu'une élite tirant ses droits de sa naissance, donc d'une suprématie théorique soutenue seulement par de longues traditions de finesse et de générosité. Il y eut ensuite une élite fondée sur la richesse ; et cette élite bourgeoise, moins haut située que l'élite nobiliaire, ne pouvait revendiquer que de plus humbles vertus : sérieux, application à la tâche, prudence calculatrice, ce qui était loin d'équilibrer les graves

fautes de son égoïsme. Il y eut l'élite de l'intelligence cultivée avec soin mais presque toujours repliée sur soi, écartée du monde et de ses responsabilités. Si ces élites sont si attaquées, c'est qu'elles avaient cessé d'assumer le rôle qui doit être celui d'une aristocratie véritable : provoquer la marche en avant de la société. L'exigence aristocratique crée non pas des droits, mais des obligations. Plus on se situe haut dans l'échelle sociale, plus on assume, par cela même, de responsabilité. Ce rappel vaut pour le bourgeois et pour l'intellectuel plus encore que pour le baron.

« . . . Si le rôle d'une aristocratie véritable a été de dresser l'homme en face des menaces du temps, de marcher en avant de l'époque et de tenir tête aux forces de mort, il semble qu'on puisse aisément comprendre par là de quoi procède aujourd'hui l'exigence aristocratique. Une élite nouvelle ne reposerait ni sur la naissance, ni sur la fortune, ni sur l'intelligence, mais sur des valeurs qui sont le plus menacées par l'évolution du monde moderne, sur des valeurs spirituelles, celles de la vie intérieure. »

Ces dernières lignes de Daniel-Rops paraîtront à certains obscures, trop mystiques et trop idéalistes pour être aisément transposées dans le concret. C'est une erreur : elles restent inspiratrices et peuvent être suivies de considérations plus directement politiques.

Comment recruter, si on les admet comme utiles et nécessaires, comment encourager, seconder (mais aussi contrôler) ces élites afin qu'elles vivifient les institutions ?

Pouvons-nous, pour cela, compter exclusivement sur le suffrage universel ?

Tous nous savons bien que non. Le suffrage universel est trop lié au quantitatif ; il est trop constamment faussé par l'abus du verbe et la psychologie des foules. Sans doute le suffrage universel demeure une nécessité ; je dirai même une nécessité chrétienne ! Tout homme est une personne, donc

une âme. A cette personne humaine, déficiente ou non, il faut que soit assuré le droit de se faire entendre, d'exercer une action sur une conduite politique dont elle éprouve les effets. Mais le culte de ce droit trop doctrinalement poussé conduit à des conséquences désastreuses.

Le suffrage universel sanctionne le droit de l'individu, mais, comme l'a dit Thierry Maulnier, l'individu n'est pas tout dans la Cité. La société humaine rassemble en elle toute une série de principes, d'entités qui tous sont respectables, qui tous sont féconds, dont aucun ne doit avoir priorité ou monopole. Individu et collectivité ; Liberté et Autorité ; Nation, Région, Famille, Travail, Capital... c'est autour de ces idées-principes, c'est dans les groupements qui se rattachent plus directement à ces idées que peuvent se discerner, que peuvent être recrutés les animateurs, les meneurs valables et contrôlables de nos démocraties.

Voilà de bonne méditation, répétera-t-on. Encore une fois, venons au fait. Après avoir dit tout cela, qu'avez-vous exprimé de pratique ou d'efficace pour une pauvre humanité qui va finir une guerre et qui cherche, en plein désarroi, à construire sa paix ? Il faut des systèmes politiques, économiques et sociaux, des systèmes immédiatement concrets. Il faut les construire. Il faut dans la presse et à la tribune obtenir l'adhésion des masses indécises. C'est vrai. Mais il est vain d'attribuer à ces systèmes des vertus miraculeuses : *ils ne les auront jamais*. Ce qu'il faut rappeler, c'est que ces systèmes ne vaudront qu'interprétés, dirigés par des élites.

Sinon — et l'humanité vient d'en faire la dure et tragique expérience — on glissera toujours, périodiquement aux dictatures qui surgissent et s'imposent pour parer aux désordres politiques et économiques ; puis qui, dans l'ordre rétabli, étouffent les libertés et déchaînent les guerres.

Aurions-nous connu les dictatures si les démocraties n'avaient pas failli à leur tâche ?

*
* *

Il nous faut des élites, disons-le. Il faut être exigeant pour elles, mais il ne faut pas dans les masses, au nom de l'égalité, de l'égalitarisme, entretenir la défiance des élites. Ces élites, il faut que nos régimes politiques en permettent le recrutement et l'activité directrice. Elles ne reposeront pas sur la naissance, ni sur la fortune, ni sur la seule intelligence, mais surtout sur les valeurs qu'a trop négligées et détruites un monde moderne obnubilé par les succès de la science et d'un libéralisme capitaliste qui connut d'indéniables réussites. La Cité possède ces élites : il s'agit de les promouvoir et de leur demander efforts et sacrifices.

« Effort et sacrifices, ce ne sont pas des mots qui soulèvent dès l'abord l'enthousiasme des foules, plus promptes à répondre à l'appel du plaisir et du repos.

« *Ce sont des mots pour quelques-uns.* Mais il n'est pas besoin du consentement unanime pour que s'entreprenne la rédemption de tous. Dans la pâte qui sera le pain, la masse est inerte ; mais cela seul compte qui peut transformer cette masse même en autre chose, lui imposant une saveur, une forme nouvelle : le *levain*. »

Dans le monde d'aujourd'hui, l'existence de quelques hommes peu nombreux ayant accompli en eux les ruptures nécessaires, délivrés des mythes mortels dont s'enivre une humanité infidèle à soi, peut suffire à provoquer dans la masse cette fermentation, cette transmutation interne qui permettra demain la naissance d'une civilisation nouvelle.

« A ceux qui ne voient se dérouler l'histoire qu'en fonction des grandes actions concertées, des vastes mouvements politiques, cette intention — qui ne vise à rien d'autre qu'à proposer à l'homme un type de l'homme plus conscient et plus parfait — paraîtra désiroire et ridiculement idéaliste.

« C'est pourtant toujours cette méthode qui a triomphé en fin de compte, depuis le jour où, d'un petit pays de Palestine, douze hommes partirent à la conquête du monde. »

Je crois sincèrement animés du véritable esprit démocratique les textes et réflexions qui précèdent. D'autres les jugeront simplement démophiles . . . ou même aristocratiques et autoritaires.

A les rappeler, à les formuler, on risque d'être mal compris et critiqué.

Qu'importe, si on ne regarde pas qu'autour de soi mais aussi au-dessus de soi.

Elle reste vraie, elle restera vraie la dure formule de Péguy :
« Le spirituel est constamment couché dans le lit de camp du temporel. »

Marcel VINCENOT.

PRÉLUDES.

PRÉLUDE A LA VIE.

A M. Simon Ménaché.

I. — ENFANCES.

De l'aube lactée à la nuit d'ébène,
Le front couronné de lys radieux,
J'irai sur mon Pégase ailé
Porter mon fier message
A la Vie.

Allons, mon destrier, partons
Vers le royaume de mes vœux !

Voici les monts frileux qui hantaient mon élan :
Sous mes ailes déjà leur vertige s'incline,
Leurs cimes croulent en torrents...
Voici l'humble vallée, oasis d'émeraude
Où se réfugiait ma candeur morose...
Voici les sables d'or aux plis mystérieux...
Voici les perles qu'écrase
L'ample marée aux remous incessants...
Voici les îles et leurs palmes

Et leurs cabanes sans nom . . .
Voici le château de nacre et d'ivoire
Où veille le Rêve et dort l'Éternité . . .

Allons, mon destrier, partons
Vers le royaume de mes vœux !

Images du Monde qui se superposent
Dans l'iris éthéré de mes yeux ;
Candeur, ivresse, enthousiasme,
Volupté ! . . .
Toute une longue carrière
S'ouvre à mes transports ineffables.
Le passé me guide,
Le présent m'éclaire,
L'avenir m'entraîne,
Et je vais au rythme du temps
Sur les chemins de mon bonheur.

Allons, mon destrier, partons
Vers le royaume de mes vœux !

Tel un esquif léger qui vogue à la dérive
Un nuage passe en rêvant dans l'azur.
Quel mystère orageux s'y cache ?
Je l'ignore . . .
Et je suis ma route éthérée
Dans l'espace qui l'a tracée.

Allons, mon destrier, partons
Vers le royaume de mes vœux !

Je suis comme un seigneur errant
Que hante son château lointain :
Il faut que son destin commande,

Il faut que son pouvoir domine,
 Il faut que son orgueil écrase
 La faiblesse et la félonie ;
 Il faut que son esprit conquière
 Le Monde, et lui dicte ses lois.

Allons, mon destrier, partons
 Vers le royaume de mes vœux !

II. — JEUNESSE.

Que veux-tu ? dis, que veux-tu ?
 Ton cœur chante et s'épuise : jusqu'à quelle note ineffable
 veux-tu qu'il vibre ?
 Est-ce l'amitié qui t'exalte ? est-ce l'amour qui t'enflamme ?
 Si c'est l'amitié, que veut ton élan ? si c'est l'amour, que
 veut ton attente ?
 Tu doutes : as-tu peur de vivre ?
 Quel obstacle t'arrête : richesse, pauvreté ?
 Le cœur ne connaît ni l'un ni l'autre.
 Tu penses : veux-tu penser ?
 Tu rêves : veux-tu rêver ?
 Tu souffres : veux-tu souffrir ?
 Que veux-tu ? dis, que veux-tu ?

*
 * *

Mon cœur est oppressé d'un désir ; mais il ne peut l'exprimer.

Heureux, j'eusse vécu mon bonheur ; malheureux, j'eusse ri de ma détresse.

Si l'amitié me manque, je sais le chemin des cœurs ; si c'est l'amour, je sais l'attendre.

Je doute, pour ne pas mourir.

Pauvre, je sais où puiser des richesses ; riche, je sais dédaigner les vanités.

Je pense en rêvant, je rêve en souffrant, je souffre en aimant.

Mais ce que je veux, je ne puis l'exprimer.

Et le pourrais-je, que je me tairais : car ce que je veux, le voudra-t-on ?

III. — POÉSIE.

Blancheur oisive éparpillée en l'azur si pur,
Blancheur oisive et lascive,
Que fais-tu de mes indolences fondues en tes silences ?

Infini qui saisis ma frénésie, l'enivre et la délivre,
Infini qui me portes et m'emportes,
Que fais-tu de mon désir fondu en ton élixir ?

Gouffre des errements resplendissants de spleens,
Gouffre où passe l'espace et la dure durée,
Que fais-tu de ma foi fondue en ton effroi ?

Trilogie de ma tragédie !
Indolemment rêvante,
Insolemment vivante,
Intensément vibrante,
O ma tragédie

De l'amitié à l'amour et jusqu'à la passion
Je me passionne à l'amour et j'aime l'amitié,
Et je ne sais d'où vient le souffle qui m'essouffle,
Et je ne sais où vont mes dunes de fortune.

Mais comment dissiper leurs fluides présences ?
Mais comment disperser leurs livides absences ?

L'une est vive, et c'est ma dérive naïve
Qui la suit. . .

L'autre est fière, et c'est mon austère mystère
Qui l'ennuie. . .

Et l'autre est grave, et c'est mon entrave suave
Qui la fuit. . .

Et voilà que les trois se mêlent pêle-mêle
Et m'entourent tour à tour,
Et voilà que les trois me mandent, me demandent,
Et me grisent, me brisent.

Et ma ruse qui s'use !
Et mon cœur qui s'écœure !
Et mon âme qui clame !

Trilogie de ma tragédie !
Indolemment rêvante,
Insolemment vivante,
Intensément vibrante,
O ma tragédie. . .

IV. — INSOUCIANCE.

Les entrelacs des pas
Tracent un tourbillon
De rêve et de folie.

Les mollets effilés
Font pirouetter
Leurs vives nervures.

Les tailles éperdues
S'envolent, se trémoussent
Et retombent en grâce.

Les regards en coulisse
Font des simulacres,
Des éclairs et des vrilles.

Les mâchoires s'approchent,
Et les lèvres s'accrochent,
Et les dents se décrochent.

C'est la piste enragée
Où les amants découvrent
La chair et ses élans.

C'est la scène publique
Où se noue et dénoue
L'humaine comédie.

C'est l'essence divine
Qui se matérialise
Et fait gonfler la sève.

O piège étourdissant,
Étreins-nous sans pitié
Dans ta folle arabesque !

Qu'importe la chimère
Et ses lendemains,
Pourvu que j'oublie !

Pourvu que je sente
La coupe de vie
Étancher mon âme !

V. — PLÉNITUDE.

Je vais léger comme le temps
Et je plane ivre comme l'espace,
Et je rentre ainsi dans un monde
Où ma vie n'est plus un problème.

Je suis une force qui compte,
Et j'en règle tous les ressorts
Sur les battements de mon cœur,
Sur les calculs de mon esprit.

Les courants de la vie s'engouffrent
Dans ma pensée, qui les transforme
En énergie spirituelle
Dont l'unité s'appelle Amour.

Les hommes goûtent mes propos,
Les femmes sourient à mes gestes ;
Les pauvres me tendent la main,
Les riches me comblent de vœux.

Je me mêle au destin du monde,
A ses lois, ses goûts, ses hasards ;
Je peux parler, agir, me taire,
Je peux vouloir ou refuser.

Je peux pardonner, espérer,
Je sais rire et je sais chanter,
Je sais boire et je sais danser :
Pourquoi douter de mon bonheur ?

Allons, cesse de spéculer ;
La vie est abondante et fière.
Laisse tout au gré du hasard,
De ton dieu, ou de ton démon.

Laisse tout venir ou partir,
 S'épanouir ou dépérir ;
 Accorde à chaque instant ses ailes,
 A chaque siècle son histoire.

Jouis au nom de tes épreuves,
 Souffre au nom de tes jouissances,
 Lutte au nom de la vérité,
 Meurs au nom de la vanité !

PRÉLUDE A LA DESTINÉE.

I. — ORAGES.

Pourquoi souffrirais-je des douleurs dont je t'ai comblée,
 génération inhumaine ? Toi qui toujours te ris de l'offrande
 imméritée !

Est-ce assez d'avoir surpris le feu divin, et d'être enchaîné ?
 O mon moi ! enfant bizarre, capricieux, tourmenté ! soif inex-
 tinguible de voir partout surgir la face du Néant !

Et toi, Destin ! pourquoi m'avoir tiré de mon sommeil
 d'enfant ? Quand sous mes paupières dansaient des rêves
 bleus, pareils aux feux follets du cimetière ? Et que la Vie
 sommeillait sous le linceul de mes rêves ?

Pourquoi fallut-il soulever le linceul ? Me forcer à marcher,
 à marcher dans l'effroi des mondes impossibles ?

Paysages incandescents ! rochers nus ! marécages perfides !
 horizons déroulant les plis des espoirs alarmés ! mirages du
 Savoir aux degrés évanescents ! . . .

Où vont ces voiles noyées dans l'azur ? Les vents reposent,

et les pensées aussi. Tout à l'heure les vents se lèveront, et ce sera l'orage...

Le voici, cet océan humain qui grondait sans menace. Viens, viens défier la marée ! viens mesurer ton souffle aux tempêtes humaines !

Il s'avance, il m'assiège et m'emporte, bavant son tumulte à mon front, se trémoussant, se tortillant, rompant les digues, envahissant l'arène, brisant les cellules d'or qui dorment au sein des blancs coquillages...

Sous le rire de ses éclaboussures, mon corps est pris d'étranges ébats. Oh, sauvez-moi de ce rire infâme ! ce piège ! cette torture ! sauvez-moi du rire fraternel !...

Et la houle retombe. Telle une hydre informe, elle rampe et s'épuise sur le sol desséché. Et le rideau des jours glisse, éclaboussant la rive de son adieu.

Angoisse d'un ultime silence... Cette rive où j'échoue, est-ce un bocage ? Je veux m'étendre et rêver, seul et loin de toi, génération inhumaine. Je veux m'étendre et rêver dans mon asile de fraîcheur.

Sérénité qui m'empoigne. Il court une étrange haleine. Qui dort paisible en ce lieu ? Ce bocage, cet asile, est-ce la borne du chemin ?

O sommeil des Morts à l'ombre des fleurs ! harmonie sereine et sans tristesse ! L'océan n'est plus qu'une vague berceuse déroulant les plis des jours révolus. L'oiseau se réjouit du silence et gazouille. La verdure chante à l'abri des orages. Tout est parfum, extase, harmonie...

Finie la tempête ! finis les vents glacés qui s'en revenaient toujours battre le rempart des villes trop aimées !

Écoute l'harmonie sereine et sans tristesse ; et tu connaîtras la douceur de n'être plus...

Et j'écoutais, figé dans mon extase, devant l'Éternité, quand du fond de l'abîme jaillit le traître cri :

— Marche !

II. — SURVIE.

Suspendue au fil du Hasard,
Sur l'abîme roulant des jours,
L'Âme écoute gémir la complainte uniforme
Qui n'a jamais fini et jamais commencé.

Elle voit le Temps s'embarquer sans but
Et voguer là-bas sans escale
A l'horizon de l'infini.

Elle voit les remous de la détresse humaine
Graver sur les fronts les plus durs
Un pli de plus en plus profond.

Elle voit le flux et reflux des siècles
Porter sur l'épave anxieuse
Le silence des morts, le cri des survivants.

Elle voit la Mort aux doigts homicides
Froisser le chapelet fatal
Des ans qui s'en vont tour à tour.

Elle voit enfin, exilée loin d'elle,
Une procession de fantômes humains
Marcher sans savoir où, aveugles, sourds, muets,
Tomber, et s'abreuver en vain
A la source de leur exil . . .

Ainsi s'en vont les jours dans mon âme étonnée,
Ainsi s'égrènent les instants,
Ainsi monte et descend l'inconstante marée
Qui me soulève et m'engloutit.

Dédaignant le repos des sages,
Je m'en vais pourtant vers l'irrémissible,
Les pieds meurtris, le front têtue,
Ivre d'espace et de lumière !

Je m'en vais, secouant l'argile
Du monde qui croule à mes pieds,
Poussé par un sacré délire
Vers l'appel de mon dieu puissant !

Né du pur encens de mes sacrifices,
L'avenir s'élançe et m'emporte,
Effleurant de son aile immense
Les arêtes de ma pensée.

Il poursuit l'instant qui s'envole,
Il m'ouvre les fleurs, il m'ouvre l'azur,
De calice en calice épuise mon printemps,
Fait éclore l'amour sur mes pas exaltés . . .

Mais déjà le printemps s'effeuille,
L'air se trouble et s'appesantit,
Le torrent des jours creuse un précipice
Où mon élan tombe et se brise !

Que faire désormais de la vie et des hommes ?
Dans l'écroulement de mes jours
Que faire de mon corps étendu dans l'abîme ?
Que faire de mon âme au zénith suspendue ?

III. — FLAMMES.

Que faire, sinon

Vivre !

Jouer !

Rire !

Et j'allais, semant aux quatre vents les grains de mon âme, — richesse infinie.

Et les grains volaient, faisant germer les printemps désirés.

Et mon souffle avivait chaque fleur alanguie.

Et la fleur frissonnait de crainte et d'espérance.

Et l'orage un moment suspendu l'arrachait.

Et j'allais toujours, foulant ces débris de mon âme, — richesse infinie . . .

Un jour viendra. Ce jour-là tu verras les choses à travers le prisme du Temps, et riras de tes agitations . . . — Mais en attendant, que faire sinon

Vivre !

Jouer !

Rire !

Semer aux quatre vents les grains de mon âme, — richesse infinie !

Voir germer les printemps désirés !

Éteindre et rallumer les passions alanguies !

Et j'irai, foulant ces débris de mon âme, — richesse infinie . . .

Un jour viendra. Ce jour-là tu t'arrêteras, touché par la Grâce, — et tu perdras au jeu !

IV. — APOTHÉOSE.

Je ne fus pas le seul à m'embarquer si loin ;
 De la cale au hauban, de bâbord à tribord,
 Mon vaisseau balançait sa vaine cargaison
 Dont chaque être n'était qu'un remous de l'abîme.

Mais au fort de l'orage où fonçait le navire,
 Mais devant l'horizon qui fuyait sans espoir,
 Chaque homme appréhendait ses frères de douleur,
 Chacun se sentait seul, scellait seul son destin.

Quelquefois surgissait entre leurs bras houleux
 Une forme divine et de grâce vêtue,
 La Beauté... Et la foule hybride se ruait
 Et s'arrachait la proie en ravageant sa chair.

Fière élue de mon sort, reine de mes pensées,
 Sa vertu l'emportait sur ma réalité,
 Substituant en moi l'Idéal à l'Instinct,
 Posant la borne austère où s'arrêtaient mes vœux.

Et c'est pourquoi j'allais tout seul, ivre de moi,
 Tel un astre s'en va, détaché de l'Orbite,
 Forger un monde à part dans le chaos des siècles,
 — Ce monde dont on parle encore, et qu'on renie...

Un jour, dans le naufrage immense, universel,
 J'atteignis le rivage au Roc inébranlable,
 Et marchai sans arrêt dans l'âpre solitude,
 Jusqu'aux escarpements de la chaîne sans fin.

Comme je me traînais sur mon élan blessé
Vers les sommets du Rêve où naquit mon mystère,
Au-dessus de l'orage, à l'abri des tempêtes
Un printemps radieux m'accueillit dans son sein.

Les voilà, ces Soleils que hantait mon génie,
Astres auréolés de rayons sacrés,
Symboles de la vie ardente et glorieuse,
Emblèmes transparents de la Divinité !

Les voilà, tous ces fronts empreints de majesté
Qui répandent sur moi le Savoir et la Grâce,
Et dont la sainte ardeur et l'auguste sagesse
Font pleuvoir sur mon cœur des torrents d'harmonie !

Jusqu'où vont ces sommets aux sereines blancheurs ?
Jusqu'où va cette chaîne aux multiples contours ?
Jusqu'où vont ces chemins de lumière et d'azur ?
Jusqu'où vont ces splendeurs aux degrés infinis ?

Mais qu'importe à tes pas l'horizon du Futur :
Poursuis le gouffre d'or sans jamais t'effrayer,
Et ne t'arrête point sur la voie immortelle
Où le génie humain un jour s'est engagé.

Aspire dans ton âme éprise de divin
Cet effluve puissant qui l'emporte et l'élève,
Et ne demande point jusqu'où l'entraîneront
Les générations du Phénix renaissant.

Va, porte le tribut de ton enthousiasme
Aux pionniers de l'Âme, aux élus de l'Esprit,
Et sur leur cendre où couve un foyer de sagesse
Penche-toi pour chercher la Lumière Éternelle.

Marche ! dit le Destin. Et c'est pour que se lève
Dans tous les cœurs meurtris le jour universel,
Le jour de la Rédemption,
Le jour où cessera l'immonde élaboussure
Que rejette la lie de l'océan humain
Sur ton offrande imméritée !

PRÉLUDE A LA PASSION.

A Emma.

I. — LE SOUVENIR.

Et j'ai voulu mourir . . .
Mourir dans la nuit brève et l'étreinte fugace.
Mourir dans la flamme naissante, — avant que la soufflé
un vent de haine.
Mourir dans tes regrets, dans tes vierges pensées.
Mourir dans une tombe aimée.
Mourir . . .

Mais déjà, lié à ta vie, l'espoir de la quitter m'effraya.
Plûtôt courir le risque de vivre !
Voir s'embraser la flamme jusqu'à me consumer !
Mourir d'une mort lente comme la vie, — pour te la dédier,
cette vie mortelle ! . . .

Et je revins à l'autel de tes pieds,
Victime expiatoire
Implorant ta grâce, expiant ma faute.
Hélas ! . . .
Ton regard se dérobe, et ta lèvre m'oublie.
Ta chevelure, hier docile à mes caresses
Roule de noirs serpents autour de ton col blanc,
Et tes traits sont crispés de l'insomnie ardente.
Redoutes-tu l'attrait qui m'a guidé vers toi,
Vers ta féminité ?
Est-ce la peur d'aimer qui comprime ton être ?
Est-ce la joie d'aimer qui l'étouffe ?

Un murmure étrange cependant
 Vibre à ton oreille flattée :
 Est-ce le chant d'une abeille autour de sa ruche ?
 L'abeille s'envole, puis revient
 Malgré ton impatience virginale,
 Malgré ton caprice irrité.
 Et tu revois, dans le fond nocturne,
 Deux étoiles scintillantes d'extase,
 Mes yeux . . .

Oh, souviens-toi . . .
 Non pas du mot frivole ou du geste badin,
 Non pas du ton railleur ou de l'audace feinte,
 Non . . .

Souviens-toi des chansons qui rythmaient
 Pas à pas
 Notre cheminement parmi les pâquerettes.
 Souviens-toi de nos jeux d'enfants en liberté
 Et du frêle baiser sur ton mouchoir frileux.
 Souviens-toi du soleil qui grisait notre ennui
 Et des grâces dont il parait
 Ta taille nonchalante.
 Souviens-toi de nos réparties
 Qui fusaient dans la grotte obscure,
 Des reflets qui jouaient dans l'aquarium muet
 Où se mirait ton front rêveur.
 Souviens-toi de l'écran d'images

Où se croisaient nos regards, nos pensées.
 Souviens-toi du retour alerte et chevauchant,
 De ma main retenant ta chevelure ailée
 Et du trouble naissant qui pointait comme l'aube
 A l'ombre de tes noirs sourcils.
 Souviens-toi de l'hommage éternel, et dis-moi . . .

Dis-moi si je devais détourner ma pensée
 Et m'en aller en t'oubliant.
 Dis-moi si notre amour n'aurait pas pu fleurir,
 Et si ma main n'avait caressé qu'une chienne! . . .

II. — L'ABSENCE.

Étoiles scintillantes . . .
 Extase . . .
 O mes yeux ! qu'avez-vous fait pour ne rien voir ?
 Toi, ma bouche ! qu'as-tu fait pour ne rien dire ?

Silence du cœur qui se parle à lui-même
 Tandis que la lèvre se tait.
 Silence qui monte comme l'encens d'une larme
 Brûlante et torrentielle.
 Silence qui creuse l'abîme
 Des choses qu'elle n'a pas apprises . . .

Étoiles scintillantes . . .
 Extase . . .
 Jusqu'où va l'amour, j'aimerai !
 Jusqu'où va l'attente, j'attendrai !
 Jusqu'où va la souffrance, je souffrirai !

Amour, souffrance, attente, voluptés infinies,
 Laissez-moi me glisser dans vos ombres
 Et me confondre avec vous ! . . .

Voici l'abeille qui suspend ses ailes, prête à voler,
 A voler vers l'instant qui s'envole . . .
 Pauvre abeille ! qu'ai-je fait de toi,
 Moi qui dus te laisser libre ?
 Je t'ai prêté mes ailes, pour me fuir !

Mon élan, pour dépasser mes vœux !
 Mon souffle, pour t'élever au-dessus de moi !
 Et tu n'étais qu'une pauvre abeille aux ailes craintives . . .

Mais ces ailes de feu, — ce baiser qui s'envole,
 Sais-tu, Emma, ce qu'elles disent ?
 Elles disent que je vibre avec toi,
 Épousant tes désirs, tes rêves, tes caprices.
 Oh, viens ! allons-nous-en dans l'horizon perdu
 Où l'âme et l'amour se confondent !
 Nous vivrons d'infini, d'espérance et d'ivresse,
 Et tu seras comblée de ces riens qui sont tout ! . . .

Étoiles scintillantes . . .

Extase . . .

O mes yeux !

Toi, ma bouche ! . . .

III. — L'ADIEU.

Adieu ? . . . Peut-être as-tu compris,
 Peut-être m'as-tu pardonné,
 Peut-être as-tu cessé de croire
 A l'injure . . .

Adieu ? . . . Peut-être as-tu menti,
 Peut-être as-tu voulu jouer,
 Peut-être as-tu voulu sonder,
 Avant d'aimer . . .

Adieu ? . . . Peut-être est-ce pour toi,
 Toi qui crois pouvoir m'oublier,
 La première épreuve d'adieu
 Et la dernière ! . . .

(à suivre)

François DORANT.

DEUX MALADIES DE MOHAMED ALI, RACONTÉES PAR LE D^r CLOT BEY.

La révélation des Mémoires du D^r Clot Bey n'a pas manqué de soulever quelque intérêt. Si des difficultés d'ordre matériel — dont la rareté du papier d'édition — nous obligent à ajourner leur publication, nous désirons présenter dès maintenant quelques fragments pour montrer la valeur de ce précieux document, rédigé dans un style sans prétention et sur un ton de sincérité et de franchise.

*
* *

Dans le courant de l'année 1825, Mohammed Ali vint à Khanka passer les troupes en revue.

Il me fit appeler sous sa tente, et m'entretint de sa santé qui était fort délabrée.

Ce prince, d'un tempérament sanguin-nerveux, était très vif, très impressionnable et cachait difficilement les sensations qu'il éprouvait. Son activité était au-dessus de tout ce qu'on peut dire. Non seulement il s'occupait toute la journée, mais il ne dormait que quelques heures pendant la nuit, et encore son sommeil était très agité ; à quatre heures du matin il était sur pied.

Depuis longtemps, le Vice-Roi éprouvait de fréquentes douleurs occasionnées par des crampes atroces qui lui arrachaient

des cris continuels. Je m'entretins, à ce sujet, avec M. Bosari (1), et nous convînmes de soumettre Son Altesse à un régime adoucissant, lequel, bien dirigé, pouvait seul produire un bon résultat. La maladie de Mohammed Ali était une gastrite, occasionnant à Son Altesse la fièvre et l'insomnie. Malheureusement, il n'était pas facile de faire accepter au Vice-Roi le régime que nous lui avions prescrit. Mohammed Ali avait toujours été adonné, à une certaine époque, aux boissons alcooliques (2). Ce ne fut qu'après beaucoup d'efforts que nous parvînmes à lui faire adopter notre traitement, dont le régime, basé sur la médecine physiologique, donna, au bout de très peu de temps des résultats merveilleux.

En effet, à partir de ce moment, Mohammed Ali ne fut plus fatigué par ses crampes, et il put jouir bientôt du sommeil réparateur dont il était privé depuis de longues années, pendant lesquelles il était toujours veillé par ses mamelouks, occupés à le frictionner.

Dès cette époque, sur ma recommandation, le Vice-Roi adopta définitivement le régime européen et on fit venir pour lui des cuisiniers français. C'est alors qu'il prit l'habitude de s'asseoir à table pour prendre ses repas, qu'il partageait

(1) Médecin particulier du Vice-Roi.

(2) Mohammed Ali avait l'habitude de boire, tous les soirs, avant de se coucher, une bouteille de vin de Bordeaux. Des Européens, occupés du négoce des vins, lui avaient suggéré cet usage, lui disant que le vin était la force des vieillards. Je signalai au Vice-Roi les mauvaises conséquences de cette habitude, mais le Vice-Roi prétendait qu'il ne pourrait pas dormir s'il ne buvait pas sa bouteille de Bordeaux. Je lui promis que s'il voulait prendre, à la place du vin, des pilules que je lui donnerais, il dormirait parfaitement. Le Vice-Roi consentit à prendre les pilules, à la condition expresse qu'elles seraient exemptes d'opium. Je le lui promis. Il ne but pas son vin, prit mes pilules et dormit. Ces pilules, comme celles que Corvisart donnait à Marie-Louise, n'étaient tout bonnement que de la mie de pain.

tous les jours avec des Européens de distinction. Je suis certain que ce système alimentaire a beaucoup contribué à prolonger, jusqu'à 80 ans et plus, la vie de Mohammed Ali. Ce prince, du reste, n'eut plus de maladies sérieuses jusqu'en 1838 (1).

*
* *

Les événements de 1840 n'avaient pu ébranler sérieusement le moral du Vice-Roi. Cependant, l'âge, les soucis, minaient lentement la robuste constitution du noble vieillard. Il fut atteint d'une dysenterie qui devait produire de fâcheuses conséquences.

Mais passons une fois encore la plume à Clot Bey ; il nous racontera mieux que quiconque les différentes étapes de la maladie qui assombrit les derniers jours d'un règne long et glorieux.

*
* *

A cette époque (1847), des différends politiques avaient amené une rupture entre les gouvernements de la Turquie et de la Grèce. Mohammed Ali, toujours favorable aux Européens, n'inquiéta nullement les Hellènes. Malheureusement, sur ces entrefaites, un épicier grec frappa une femme turque. Le chef de la police fit arrêter et mettre en prison l'auteur du délit, qui, sur un ordre ministériel, fut puni de la bastonnade.

Cet acte de sévérité, appliqué par l'autorité turque, eut des suites fâcheuses. Les consuls généraux, et particulière-

(1) *Clot Bey laisse entendre qu'en l'année 1838, le Vice-Roi a souffert de maladie ; mais il ne nous donne aucun détail supplémentaire à ce sujet, et se contente de laisser en blanc une page et demie de ses notes. Par une curieuse coïncidence, les deux cahiers relatifs aux événements de cette année manquent précisément à la collection.*

ment celui de Russie, chargé des intérêts de la Grèce, firent des remontrances au Vice-Roi, et demandèrent non seulement la destitution du Ministre et une punition pour le chef de la police, mais encore une indemnité en faveur de leur protégé. Quoique cette malheureuse affaire menaçât de prendre des proportions considérables, Mohammed Ali ne voulut jamais se soumettre aux exigences des consuls. Cependant, les tracas et les ennuis qu'il éprouva à cette occasion affectèrent vivement son imagination et, depuis cette époque, sa santé commença à décliner et bientôt même elle s'altéra considérablement.

En décembre 1847, commence la maladie du Vice-Roi. La Grande Altesse fut atteinte d'une affection de l'estomac et des intestins, qui prit le caractère dysentérique et ne diminua d'intensité que vers le milieu du mois suivant.

Pendant quelques jours, Son Altesse parut reprendre ses forces, mais cette amélioration fut tout à fait éphémère. Peu fidèle aux prescriptions de ses médecins, le Vice-Roi ne tarda pas à s'écarter du régime qui lui avait été conseillé et il en éprouva presque aussitôt les fâcheuses conséquences. Les fonctions digestives se dérangèrent et la même affection se déclara de nouveau, mais, cette fois, avec une gravité d'autant plus grande que la nature laissait moins de prise aux ressources thérapeutiques.

Gaëtani Bey et moi, nous fîmes alors transporter le malade dans son palais de Choubra pour l'éloigner du tracas des affaires ; et, pendant douze jours, où son état inspira les craintes les plus vives, il fut l'objet de nos soins les plus attentifs.

A plusieurs reprises, il y eut des améliorations qui furent bientôt suivies de rechutes. Les secours de l'art furent donnés à l'illustre malade par les docteurs Prüs et Pruner, en dehors des soins journaliers que je lui donnais moi-même.

Une consultation décida, au Caire, le 10 février, que le

Vice-Roi devait quitter l'Égypte pour se soustraire à l'influence endémique.

Le 11 février 1848, Mohammed Ali descendit par le Nil, de Choubra à Alexandrie. Après quarante-huit heures de séjour dans cette dernière ville, le Vice-Roi s'embarqua sur un bateau à vapeur nommé « Alexandre » qui avait été mis à sa disposition par M. Barrot, alors agent et consul général de France en Égypte. Ce navire, très bon marcheur et très bien emmenagé (*sic*), était commandé par le Capitaine d'Angerville qui n'épargna rien pour rendre le séjour de son bord aussi agréable que possible à Son Altesse.

Parmi les personnages de distinction qui prirent passage avec le Vice-Roi, se trouvaient : Kamil Pacha, neveu de Son Altesse ; Artin Bey, Ministre des Affaires Étrangères ; plusieurs européens et divers officiers de la maison du Prince. Gaëtani Bey et moi nous embarquâmes également avec lui.

Le départ eut lieu le 13. A peine eûmes-nous perdu les côtes de vue qu'il s'opéra un changement favorable. Les selles devinrent plus rares ; et pendant les cinq jours qui s'écoulèrent avant notre arrivée à Malte, l'état de l'illustre malade subit une amélioration assez sensible.

L'arrivée de Son Altesse à Malte fut saluée par 21 coups de canon. Dans cette île, il fallut subir douze jours de quarantaine, que nous passâmes au fort Emmanuel.

Le troisième jour après le débarquement au Lazaret, des vomissements et des symptômes dysentériques alarmants se déclarèrent de nouveau, ce qui me décida à recourir à une médication très active, l'application d'un large vésicatoire sur l'épigastre, fait avec la pommade de Gondret, et des injections avec la solution de nitrate d'argent. Ces moyens arrêtaient les progrès du mal.

Dès qu'il fut un peu soulagé, Mohammed Ali s'occupa beaucoup des affaires de son gouvernement, et fit écrire à son fils Ibrahim, qui voyageait alors en Europe pour raison

de santé, de venir l'attendre à Naples, où lui-même avait l'intention de se rendre.

Pendant tout ce voyage, le Vice-Roi fut bon et affable envers tout le monde. Sachant que je me disposais à écrire à Sami Pacha, il me recommanda de rappeler, de sa part, à ce Ministre, l'ordre de presser la construction de neuf maisons que Son Altesse m'avait concédées depuis peu de temps. Cette sollicitude de Mohammed Ali, au milieu de sa maladie et de ses nombreuses affaires, est vraiment touchante et prouve combien l'intérêt des personnes qui le servaient lui était cher.

Après la quarantaine, le Vice-Roi, quoique souffrant, se rendit chez le Gouverneur de l'Île, et, sur son passage, les troupes et la population lui firent une ovation enthousiaste. Son Altesse fut reçue par les autorités de la manière la plus empressée et la plus flatteuse. Cependant, quoique touché de la magnifique réception qui lui fut faite, le Vice-Roi ne voulut pas prolonger son séjour à Malte, à cause de la chaleur qui le faisait souffrir.

Au moment du départ, l'amiral anglais offrit de mettre à la disposition de Son Altesse un grand bateau à vapeur, mais le Vice-Roi déclina cette offre, pour rester sur le navire qui lui avait été offert par la France.

Reprenant la mer, Mohammed Ali vint passer quelques heures à Syracuse et s'arrêta ensuite, pendant une journée et demie, à Messine.

Son Altesse ne souffrait plus depuis quelques jours du dérangement de l'estomac, ni des intestins ; le mieux progressa dans les trois jours que dura la traversée jusqu'à Naples, où nous arrivâmes le 6 mars, à midi.

Les honneurs dus au rang de Son Altesse lui furent rendus par les forts de la ville et par les navires anglais et français qui se trouvaient en station sur la rade. Le Prince d'Aquila, frère du roi, vint, accompagné d'Ibrahim Pacha, recevoir Mohammed Ali qui, aussitôt débarqué, se rendit dans le bel

hôtel du Prince Scaletta, situé à Chiaja, au bord de la mer, dans le quartier le plus beau et le plus sain de la ville.

Dans cette capitale, Son Altesse n'éprouva réellement plus que de la faiblesse. Trois médecins, les plus en réputation à Naples, furent appelés à donner leur avis sur l'état du Vice-Roi. Ils déclarèrent qu'il était en pleine convalescence ; qu'il n'y avait aucune prescription médicamenteuse à faire, et qu'il ne s'agissait que de régler l'alimentation pour éviter des indigestions qui auraient pu amener une rechute.

Malheureusement, en arrivant à Naples, Mohammed Ali apprit les événements qui venaient de se passer en France, ainsi que la proclamation de la République. En cette circonstance, Mohammed Ali prouva combien il était réellement attaché de cœur au Roi Louis-Philippe, car la nouvelle de sa chute, et même de sa mort, — ce dernier bruit ayant couru quelque temps à Naples, — le jeta dans la plus vive consternation.

Cet événement ne contribua pas peu, tant il troubla le Vice-Roi, à jeter du désordre dans sa belle intelligence ; et, trois jours après, nous nous aperçûmes tout-à-coup, presque sans transition, qu'il y avait de l'incohérence et de la divagation dans ses idées, et qu'il perdait en même temps la mémoire. Son imagination lui représentait tout en beau ; il montrait une grande bienveillance aux personnes qui l'entouraient.

Parfois, cependant, le jugement droit et lucide de Son Altesse se manifesta encore. Ainsi, le 24 mars, faisant une promenade dans le parc du roi, à Capo-di-Monte, Son Altesse raisonna constamment, pendant trois heures, sur toutes choses, de la manière la plus sensée et la plus juste. Quand il fut question de faire partir Ibrahim Pacha pour l'Égypte, Mohammed Ali voulut y retourner aussi, croyant sa présence nécessaire, s'il y avait le moindre danger.

Le Vice-Roi quitta Naples, après un mois de séjour, le

jeudi 30 mars. Ibrahim Pacha ayant pris Gaëtani Bey pour son service particulier, s'embarqua sur une frégate anglaise et arriva à Alexandrie cinq heures avant Mohammed Ali, qui ne partit de Naples qu'après lui.

Ce voyage de retour fut aussi heureux que possible, et constamment favorisé par un temps magnifique. La population d'Alexandrie accourut au-devant du Vice-Roi. On s'attendait à le voir parfaitement guéri. Aussi le reçut-on avec de grandes démonstrations de joie. Mais cette allégresse s'évanouit bientôt, dès qu'on s'aperçut que la Grande Altesse avait perdu sa belle intelligence et ne pouvait plus qu'avec peine se tenir debout.

Cet état dans lequel se trouvait Mohammed Ali l'éloigna pour toujours des affaires. Il resta dans son palais d'Alexandrie, et je fus chargé par Ibrahim Pacha, qui connaissait mon dévouement sans borne pour son illustre père, de veiller sur les derniers jours du grand régénérateur de l'Égypte.

*
* *

Clot Bey a fait suivre ce récit d'un Journal sur la maladie du Vice-Roi. C'est un compte rendu détaillé de l'état de santé du souverain et des moyens thérapeutiques mis en usage par ses médecins. Rien de particulièrement intéressant à signaler sinon les dernières dispositions prises par Mohammed Ali avant son départ, et qui avaient été rapportées dans notre précédente étude.

Par contre, nous pouvons reprocher à l'auteur de ces mémoires une chose : c'est qu'ayant parlé de la maladie du souverain dans ses moindres détails il ait omis de faire la moindre allusion à sa mort. Et c'est bien dommage.

JACQUES TAGHER.

LE MONDE MÉDICAL PARISIEN

AU XVII^e SIÈCLE.

(FIN.)

On reproche souvent aux médecins du Grand siècle l'indigence de leur thérapeutique. Comme l'on peut être mal renseigné!... L'arsenal médicamenteux dont disposaient nos pères était fort étendu, et nous péchons actuellement plutôt par défaut que par excès. Qu'on en juge...

Les trois règnes de la nature y sont largement représentés...

Le règne animal fournit un précieux appoint : cantharides, cloportes, vers de terre, qui fournissent une huile réputée, lézards et vipères, crapauds et autres animaux venimeux. Ajoutons-y les organes de divers animaux : cervelle de lièvre, foie de bouc, poumon de renard, boyau de loup, etc.

Notre personnelle contribution, à nous *Homo sapiens*, n'est pas à dédaigner :

Mumie : c'est-à-dire « certaine liqueur odorante et de consistance mielleuse » recueillie dans les anciens tombeaux d'Égypte. Inutile d'ajouter que cette fameuse mumie se fabriquait généralement dans les officines parisiennes...

L'usnée est une petite production verdâtre qui pousse sur le crâne des pendus. Elle est très appréciée des Londoniens et entre dans la fabrication du magistère de crâne humain, nous apprend Pomet dans son *Histoire des drogues*, en 1694.

« Les droguistes d'Angleterre, écrit-il, surtout ceux de Londres, vendent des têtes de mort sur lesquelles il y a une petite mousse verdâtre à qui on a donné le nom d'usnée, à cause qu'elle a assez de ressemblance à l'usnée ou mousse qui vient sur les chesnes. Mais le crâne des criminels nouvellement pendus, dépouillé de son pennicule charnu, vidé de sa cervelle et de tout ce qu'il contient, bien lavé et séché vaut infiniment mieux : c'est celui que les droguistes vendent sous le nom de « crâne humain ». C'est paraît-il un remède souverain contre la gravelle et l'épilepsie.

La graisse humaine passa pour excellente pour les rhumatismes : sa renommée était parvenue aux oreilles du bourreau qui faisait depuis une regrettable concurrence aux apothicaires.

On utilise encore les huiles et sels extraits du sang, de la salive, des cheveux, etc. (1).

La cire des oreilles n'a pas son pareil pour faire mûrir les panaris.

Les excréments humains reçoivent le nom charmant de « civette occidentale ». Moïse Charas, Membre de l'Académie des Sciences et Professeur au Jardin du Roi, nous apprend dans sa *Pharmacopée Royale* de 1691 les moyens de la préparer : « Lorsque desséchée au soleil elle a perdu sa mauvaise odeur pour une bonne, elle ne manque pas de vertus. Car, la distillant par la cornue à un feu gradué, on en tire une huile qu'on recommande particulièrement pour la guérison des érépipèles ulcérés et pour celle de la teigne. »

L'« esprit d'urine » ou catholicon, s'extrait de « l'urine des jeunes gens qui boivent du vin ». Mêlé au Baume Tranquille, il est souverain contre les vapeurs. . .

Madame de Sévigné en était fort partisan.

« Pour mes vapeurs, écrit-elle le 13 juin 1685 à Madame

(1) FRANKLIN, *Les médicaments*, p. 99 sq.

de Grignan, j'ai pris huit gouttes d'essence d'urine et contre son ordinaire elle m'empêcha de dormir ; mais j'ai été bien aise de reprendre de l'estime pour elle : je n'en ai pas eu besoin depuis.» (*Lettres*, tome VII, p. 396.)

Dans une autre, elle écrit, toujours à sa fille :

« M^{me} de Lafayette prend des bouillons de vipères qui lui donnent des forces à vue d'œil » (tome VI, p. 58), et elle priera son fils le jeune marquis « de lui en faire acheter de « bien vivantes », qu'on fera venir dans une caisse afin qu'elles y soient bien à leur aise, avec du son et de la mousse ». (*Ibid.*, tome VII, p. 421.)

Aussi un de mes confrères a-t-il pu récemment consacrer une thèse de Doctorat à M^{me} de Sévigné pour qui il propose le titre de « Docteur en médecine *honoris causa* ». (1)

Bien d'autres parties du corps sont encore utilisées : citons les ongles des mains et des pieds ; on les prend râpés et infusés dans du vin et ils constituent un excellent vomitif, ce qui se conçoit sans peine. . .

D'autres organes que je ne précise pas davantage sont empruntés aux animaux les plus variés, surtout le cerf et le taureau, et servent à rendre aux vieux messieurs une ardeur défaillante : Voronoff n'a fait en somme que transplanter dans le domaine chirurgical, en s'adressant à nos malheureux frères inférieurs, ce qui appartenait déjà à la thérapeutique interne. Mais rien, paraît-il, ne surpassait à ce point de vue les vertus de l'huile de fourmis et c'était ce dernier remède qui avait les préférences du Roi lorsqu'il voulait faire honneur à une signature un peu trop largement diffusée. . .

Les concrétions calcaires qui se trouvent dans la tête de certains poissons, les otolithes, comme d'autres concrétions animales, ont aussi de grandes vertus thérapeutiques : on leur donne le nom général de « bézoards ». On les achetait à

(1) Y. BURYLL, *Madame de Sévigné*, Thèse de Paris, 1927.

des prix exorbitants aux marchands qui revenaient des « Iles » et qui préféraient garder un silence prudent sur leur origine.

Le bézoard était un contre-poison, capable de réaliser des miracles. Il était censé venir d'Orient et être extrait « de l'estomac d'une sorte de bouc ». . . Du temps d'Ambroise Paré, chirurgien de Charles IX au xvi^e siècle, le Roi venait de recevoir d'Espagne un bézoard dont on disait merveilles, mais Paré était très sceptique. Il proposa pour éprouver le remède d'en faire l'essai sur un cuisinier coupable de vol et qui venait d'être condamné à être pendu. On lui promit sa grâce s'il consentait à prendre un poison auquel on opposerait aussitôt l'antidote royal. Il y consentit, et on lui administra une dose d'arsenic capable d'envoyer un cheval dans l'autre monde. Malgré le bézoard, il mourut dans d'atroces souffrances quelques heures après. « Et ainsi la pierre d'Espagne, comme l'expérience le montra n'eut aucune vertu », ajoute le brave Ambroise. « A ceste cause, le Roy commanda qu'on la jettast au feu, ce qui fut fait. » Il est à regretter que bien des collègues de Paré n'aient pas partagé son scepticisme.

Le règne végétal fournit de son côté un grand nombre de « simples » parmi lesquels se retrouvent presque tous les médicaments encore en usage aujourd'hui. Leur valeur est seulement mieux connue et mieux utilisée.

Quant au règne minéral il offrait aux médecins « spagyristes » des ressources variées qu'ils utilisaient au mieux de leurs moyens. Là aussi régnait une grande fantaisie. J'ai déjà parlé de la querelle de l'antimoine. Ce médicament qui fit couler tant d'encre et motiva tant de luttes passionnées est aujourd'hui totalement déchu de sa vogue momentanée, et les mânes de Gui Patin s'en doivent réjouir . . .

On connaît déjà au xvii^e siècle la plupart des médicaments chimiques encore en usage — sauf ceux naturellement que la chimie organique nous a révélés tout récemment.

Les pierres précieuses n'ont pas seulement un intérêt en tant que bijoux. Elles sont également utilisées en médecine en vertu du principe qu'un objet d'un tel prix ne peut être que d'une grande valeur thérapeutique. Pulvérisées elles ont chacune de très précises indications médicales. En voici quelques-unes. Le béryl « vaut contre les maladies du foye et contre les soupirs et rottes qui viennent de l'estomach ». L'émeraude « restreint les jolis mouvements de luxure ». La sardoine, elle aussi « boute hors luxure, appaise les tempestes et estanche le sang ». Le diamant a l'effet inverse, car « c'est pierre d'amour et de réconciliation, et si une femme est courroucée contre son mary, et elle porte le dyamant, son mary en reçoit plus légèrement sa grâce ». Le jaspé est hémostatique « fort propre pour arrester tout flux de sang ».

Les perles sont « grandement cordiales et propres à resjouir le cœur ». Aussi la « liqueur de perles » est-elle très appréciée : J. de Renou, déjà cité, fulmine contre certain barbier que, dit-il, « j'ai cogneu autre-fois en ceste ville de Paris, appelé par un malade pour lui appliquer deux sangsues, et qui fust si impudent que de demander six escus d'or pour sa peine, disant qu'il avoit nourry ces deux sangsues d'aucun autre aliment que de la seule liqueur de perles par l'espace d'un moys entier. »

Aussi ne nous étonnons pas de voir les médecins de la Cour prescrire fréquemment ces coûteux médicaments, médicaments de Roi. En 1664, Vallot, archiâtre en fonction, lui, prescrira des tablettes d'or et de perles. Il est vrai que le Roi avait alors fort à faire à contenter Olympe Mancini. En 1664, il lui ordonne un « magistère de perles et de corail ». Naturellement Molière toujours à l'affût n'a rien perdu de tout cela et, en 1666, dans le *Médecin malgré lui*, il en fait prescrire par Sganarelle :

SGANARELLE, à Perrin. — Tenez, voilà un morceau de fromage qu'il faut que vous lui fassiez prendre.

PERRIN. — Du fromage, Monsieur. . .

SGANARELLE. — Oui, c'est un fromage préparé où il entre de l'or, du corail, des perles et quantité d'autres choses précieuses.

Ce qui caractérise la pharmacopée du temps, outre sa fantaisie et la totale absence de sens critique dans l'action des drogues, c'est la *complexité* des préparations magistrales. Par exemple : l'*électuaire de thériaque*, préparation opiacée utilisée comme antidote général, ne groupait pas moins de soixante-quatorze substances différentes, parmi lesquelles de la chair de vipères, des rognons de castor, de l'opoponax, de l'encens et de la myrrhe, de la térébenthine, du bitume de Judée, etc. Sa formule se simplifiera peu à peu, mais le médicament ne disparaîtra du *Codex* que de nos jours, puisque ce n'est que celui de 1908 qui lui portera le coup de grâce, en le rayant définitivement de la pharmacopée. G. Flaubert le fait encore prescrire par le Docteur Canivet à la malheureuse Emma Bovary, comme dernier espoir.

*
* * *

Dans l'énumération précédente j'ai surtout fait ressortir les absurdités et l'empirisme de la pharmacopée du xvii^e siècle. Il ne faut pas croire cependant que toute la médecine de nos pères était à rejeter : parmi tout ce fatras de médicaments, le temps — seul et dernier juge en la matière — s'est chargé de séparer le bon grain de l'ivraie. . . et notre thérapeutique actuelle utilise encore — pour le plus grand bien des malades — des médicaments d'une valeur éprouvée, qui étaient déjà connus et appréciés du temps de Molière : tels le quinquina, la fameuse poudre des Jésuites, dit aussi le remède Anglois ; l'opium, sous toutes ses formes, que l'Anglais Sydenham maniait de main de maître ; le mercure déjà connu comme souverain contre la syphilis, l'ipéca, etc. D'autres remèdes précieux eux aussi, quoique de moindre valeur, nous viennent

encore de cette époque, tels le baume Tranquille, le baume du Commandeur, le baume de Fioraventi, l'eau de Rabel, la pierre divine, l'emplâtre de Vigo que nous utilisons couramment au grand soulagement des malades. . .

*
* *

Je vais envisager maintenant un autre aspect de la pharmacologie : le commerce des spécialités. Les « spécialités » du xvii^e siècle sont constituées par les « remèdes secrets ». Ces derniers font la fortune d'une foule de charlatans qui les débitent sur la place publique. Le centre de leur commerce est le Pont-Neuf, principal théâtre de leurs exploits. Comme nos modernes camelots, ils savent trouver les mots qui dénouent les cordons des escarcelles les mieux fermées.

L'auteur anonyme des « Caquets de l'accouchée » nous en parle dans la « première journée » de son livre, mais je préfère citer quelques pages d'un médecin du temps, Sonnet de Courval, auteur d'une « Satire contre les charlatans et pseudo-médecins empyriques » parue en 1610 (1).

Ils ont de coutume d'aller en houlse parmy les rues des villes, vestus de superbes et magnifiques vestemens portants au col des chaisnes d'or qu'ils auront peut-être louées de quelque *orveuvre* et montez à l'avantage sur des genest d'Espagne coursiers de Naples ou courtaulx d'Alemaigne accompagnez d'une

(1) THOMAS, *Sonnet, sieur de Courval, D^r en médecine, gentilhomme Virois*, à Paris, chez J. Millot, MDCX : « Satyre contre les charlatans et pseudo-médecins empyriques. En laquelle sont amplement descouvertes les ruses et tromperies de tous thériacleurs, alchimistes, chimistes, paracelsistes, distillateurs, fondeurs d'eau potable, maistres de l'elixir et telle pernicieuse engeance d'imposteurs. En laquelle d'ailleurs sont réfutées les erreurs, abus et impiétéz des latromages ou médecins magiciens qui usent de charmes, billets, parolles, caractères, invocations de démons et ombres. »

grande suite et caravane d'escornifleurs, batteurs de pavé, bas-teleurs, Comédiens, Farçeurs et Harlequins, recherchent en ce superbe équipage les carrefours et places publiques des villes et bourgades où ils font ériger des échafaux et théâtres, sur lesquels leurs buffons et maîtres Gouins amusent le peuple... pendant qu'ils étalent et débitent leur marchandise ou plutôt charlatanerie au peuple...

Le plus célèbre de ces charlatans est sans contredit le fameux « Orvietano », aventurier italien, nommé Contugi qui était originaire d'Orvieto. Son remède soi-disant antidote dans lequel entrait surtout de la thériaque se vendait sous le nom d'Orviétan, et fit la fortune de toute une famille pendant deux cents ans.

Contugi possédait le plus luxueux théâtre du Pont-Neuf et il entretenait une troupe d'acteurs. Ils jouaient d'abord une farce pour attirer les badauds, puis l'opérateur avalait de soi-disant poisons que lui faisaient passer des complices, puis il absorbait son antidote, qui — naturellement — le guérissait comme par enchantement. Il avait même obtenu des « lettres patentes » du Roi, l'autorisant à vendre son Orviétan à l'exclusion de tout concurrent. En 1648, il poussa l'audace jusqu'à solliciter l'approbation de la Faculté, qui l'éconduisit avec mépris. Il revint à la charge en se faisant patronner par quelques Docteurs Régents : cette fois la faculté se fâcha, et réagit vigoureusement en chassant de son sein les coupables.

Molière, naturellement, a eu vent des mirifiques vertus de l'Orviétan et dans l'*Amour médecin*, il en fait acheter par Sganarelle :

SGANARELLE. — Monsieur, je vous prie de me donner une boîte de votre Orviétan, que je m'en vais vous payer.

L'OPÉRATEUR, *chantant*.

L'or de tous les climats qu'entoure l'Océan.

Peut-il jamais payer ce secret d'importance ?

Mon remède guérit par sa rare excellence
 Plus de maux qu'on en peut nombrer en tout un an :

La gale,
 La rogne,
 La teigne,
 La fièvre,
 La peste,
 La goutte,
 Vérole,
 Descente,
 Rougeole,

O, grande puissance de l'Orviétan.

SGANARELLE. — Monsieur, je crois que tout l'or du monde n'est pas capable de payer votre remède ; mais voici une pièce de trente sols que vous prendrez, s'il vous plaît. (1)

Et l'Orviétan la prend, car il faut bien vivre.

Il fallait atteindre aussi la clientèle qui ne fréquentait pas le Pont-Neuf ou la Place Dauphine. Les « crieurs publics » s'en chargeaient.

Parmi les « cris de Paris » qui nous ont été conservés, certains ne manquent pas de saveur.

En voici quelques-uns (2) :

Anys fleury, mon bel anys,
 Il est bon dedans la maison
 Quand il est cueilly de saison
 De bonne heure s'en faut garnir.

Chastaigne à rôtir, chastaigne . . .
 Ils sont bonnes aux pastez aussi
 Et font la personne engressir
 Croissant aux boys, près les montaignes . . .

(1) MOLIÈRE, *L'Amour médecin*, Acte II, scène VII.

(2) *Les cris de Paris*, de A. Ruquet 1545, cité par FRANKLIN, *Ibid.*, I, *L'annonce*, 1887, Paris.

Camomille est fort honneste
 A mettre au baing des pucelles,
 Pour laver le c. . . et le reste,
 C'est une herbe non pareille.

*
 * *

Outre cette publicité orale, nos charlatans ont d'autres cordes à leur arc : publicité par affiches pour lesquelles ils s'entendent avec les échevins, prospectus distribués de la main à la main comme de nos jours sur les Grands Boulevards et qui déjà permettent aux officines clandestines de soigner le plus discrètement possible le premier cadeau — et quel cadeau — que les Américains aient fait à notre pauvre Europe . . .

Si nous avons les sels X ou Y, le xvii^e siècle possédait le « sel polychreste » débité par l'apothicaire Jean Seignette, et qui était toutefois, lui, un honnête purgatif. Enfin, il y avait aussi la publicité par annonces, lancée par le trop célèbre inventeur de la *Gazette de France* le Dr Théophraste Renaudot, médecin de Montpellier et inventeur des « consultations charitables » et du « Mont-de-piété ».

Ce père du journalisme, qu'on a considéré depuis comme un grand homme, semble avoir été surtout le roi des aigrefins, et Gui Patin n'avait peut-être pas tout à fait tort de le combattre à boulets rouges . . .

*
 * *

Le pauvre Docteur Régent compte encore nombre d'autres concurrents non officiels : ce sont les « empiriques » qui n'ont aucun droit, aucun diplôme pour exercer la médecine et font de l'exercice illégal . . . Certains y trouvent leur compte, qui sont des exploiters professionnels de la crédulité publique. D'autres personnes font de la médecine illégale comme

M. Jourdain faisait de la prose... sans le savoir. Je veux dire les « femmes du monde ».

Au tout premier rang de celles-ci se retrouve naturellement notre très chère collègue, la bonne Marquise. Ses lettres — qui ne forment pas moins de 14 volumes de la célèbre *Collection des Grands Écrivains* — ce qui faisait dire à Saint-Simon qu'il fallait deux mois de vacances pour les lire, sont littéralement truffées de conseils médicaux toujours désintéressés, de critiques contre la thérapeutique instituée par tel ou tel médecin. Elle collectionne les recettes les plus abracadabrantes, elle en fait échange avec ses bonnes amies et sa famille, et elle les émaille de considérations sur l'état de ses viscères et humeurs peccantes.

Ses enthousiasmes durent peu, du reste, et nous la voyons passer de la poudre « de sympathie » à « l'eau de Reine de Hongrie » de l'essence d'urine à la liqueur de perles, sans oublier des considérations sur la valeur comparée des diverses stations thermales qu'elle essaie pour ses rhumatismes, allant de Vichy à Bourbon l'Archambault et de Bourbon à Vichy. Elle est en effet une des premières clientes des villes d'eaux.

Comme il n'y existe pas encore de Casinos, elle se distrait en jouant au lansquenet — à défaut du baccara. Comme les bains sont longs, et qu'elle est assoiffée de littérature, elle s'y fait faire la lecture par son médecin.

« Ma chère, écrit-elle de lui, c'est un homme de 28 ans, dont le visage est le plus beau et le plus charmant que j'aie jamais vu : il a les yeux de Madame de Mazarin et les dents parfaites... de grandes boucles noires qui lui font la plus agréable tête du monde... Voilà mon joli médecin. »

Cette boutade innocente de la Marquise explique cette autre du féroce Gui Patin, lorsqu'il écrit : « Les eaux minérales font plus de cocus qu'elles ne guérissent de malades. Elles sont plus célèbres que salubres. »

*
* * *

D'autres empiriques font encore concurrence aux médecins : ce sont les bons moines, qui ont toujours adoré se mêler peu ou prou de médecine, concurrents d'autant plus dangereux que l'Église est toute-puissante et qu'ils se savent protégés en haut lieu.

Parmi eux citons les Capucins du Louvre et le frère Ange, qui furent les plus célèbres. Le frère Ange était un ancien garçon apothicaire devenu Capucin : il fabriquait un sirop méseutérique, véritable panacée à l'en croire, et en outre une Eau végétale, une Poudre électroale... et de l'«Or potable».

Quant aux Capucins du Louvre, ils étaient deux : l'abbé Rousseau et l'abbé Aignan. Ils avaient été missionnaires apostoliques « au grand Caire », en Égypte et au cours de leur voyage en Orient ils avaient amassé tout un lot d'histoires invraisemblables qu'on écoutait à Paris d'une oreille attentive : nos bons pères étaient aussi hâbleurs que de vulgaires charlatans et profitaient de ce public en or pour raconter les pires balivernes. Vallant, médecin de M^{me} de Sablé nous en relate quelques-unes dans son *Portefeuille* qui nous a été conservé :

« Les capucins du Louvre qui sont icy de retour nous dirent hier 31 may 1684 que le pourpier tout crud masché étoit un remède admirable pour les inflammations, qu'on l'appliquoit sur les érépelles avec un succès merveilleux. Ils disent aussi que M. de Charo s'estoit guéri des érépelles qu'il avoit aux jambes par leurs conseils en portant des chaussettes qui avoient été trempées dans le sang d'un lièvre, comme Vanhelmon le propose ; que l'ambre gris qui vient du costé de l'Égypte est fait de miel, etc... »

Le Roi qui les protège leur a abandonné au Louvre un vieux grenier ; ils l'ont transformé en une sorte de laboratoire

plein de cornues et de fourneaux qui impressionnent les visiteurs, et que nous montre une estampe du temps. On croirait voir l'antre d'un alchimiste de Rembrandt. . . Aussi n'hésitent-ils pas à braver la Faculté. Madame de Sévigné a les enthousiasmes faciles, elle en raffole et fait des « bons pères » un éloge dithyrambique. « Je vous envoie, écrit-elle à sa fille, ce que j'ai de plus précieux, qui est une demi-bouteille de Baume Tranquille. Je ne puis l'avoir entière : les bons pères n'en ont plus (1). » Mais l'enthousiasme du public dura peu, car non contents de fabriquer leur Baume, ils se mirent à fabriquer de l'essence d'émeraude et à ordonner à tours de bras le fameux « vin émétique ». Ils empoisonnèrent tant de monde, écrit Le Maguet, pourtant réservé dans ses appréciations, qu'ils se virent obligés de plier bagage.

*
* * *

Si le médecin a ses concurrents, les chirurgiens ont les leurs. Ce sont les inciseurs, renoueurs, rhabileurs, rebouteurs, oculistes, pédicures, etc.

Ces empiriques, parfois très habiles opérateurs du reste, n'hésitent pas à se lancer dans de véritables opérations chirurgicales, fort délicates, dont ils se tirent souvent avec honneur, tels les opérateurs de hernies que l'on appelle alors des « hargnes » (de là dérive l'adjectif « hargneux » : il paraît que leur infirmité avait une fâcheuse influence sur le caractère des hernieux).

Les inciseurs ou lithotomistes extraient les pierres de la vessie, opération défendue par Hippocrate. Dans le serment que devaient porter les médecins de Montpellier — le serment d'Hippocrate — il est déclaré : « Je jure de ne tailler aucune

(1) *Lettres*, VII, 333.

personne atteinte de la pierre ; j'abandonnerai cette pratique aux mercenaires qui s'y livrent.»

Les chirurgiens traitaient les empiriques comme les médecins les traitaient eux-mêmes, et ils avaient rédigé de très humiliants statuts auxquels ces derniers devaient se soumettre.

A Paris cette opération restera pendant des siècles la spécialité d'une famille dont les membres gardaient secrets leurs procédés chirurgicaux : la famille des Collot, lithotomistes de l'Hôtel-Dieu.

Les renoueurs, rhabilleurs encore appelés rebouteurs, rebouteux ou bailleuls (1), réduisent les fractures. Ces rebouteux sévissent encore dans certaines des provinces françaises et naguère encore, le paysan s'adressait au rebouteux de préférence au médecin.

Les oculistes, considérés comme des renoueurs, opèrent déjà de la cataracte, posent des yeux artificiels, et soignent aussi les maux d'oreilles. Ils ne dédaignent pas non plus la réclame et fabriquent de l'eau de casse-lunettes qui fait, paraît-il, disparaître la cataracte.

Les pédicures appartiennent eux aussi à la grande famille des empiriques. Ils ont une large clientèle féminine, car déjà, écrit un auteur du xvi^e siècle, « les femmes font faire des souliers si estroits qu'à peine peuvent-elles les endurer, et ont souvent les pieds contrefaits, malades et pleins de cors. » Ces « tireurs de cors » sont considérés à peu près comme les charlatans et vendeurs d'orviétan : ils opèrent aussi sur le Pont-Neuf.

Les dentistes sont placés au même niveau que les charlatans, on les appelle déjà des « arracheurs de dents ». Ils

(1) En souvenirs du marquis de Bailleul, célèbre comme « renoueur ».

sévissent aussi aux environs de la place Dauphine. Franklin les décrit ainsi :

« Chamarrés d'or, l'épée au côté, assistés d'un pitre qui leur donnait la réplique, et dont les bouffonneries attiraient autour d'eux une foule empressée, ils lui promettaient monts et merveilles, se posaient en bienfaiteurs de l'humanité souffrante, guérissant les soldats par courtoisie, les pauvres pour l'honneur de Dieu et les riches marchands pour de l'argent. » Les noms de certains nous sont parvenus : tels Cardelin, Cormier, Dupas et un certain « Anglais à la fraise jaune ». Le plus célèbre de tous, Carmeline ou Parmeline, se vit glorifié en vers de huit pieds par un anonyme de 1649.

Carmeline l'opérateur,
Vestu d'un collet de senteur,
Chausses de damas à ramages,
La grosse fraise à double estage,
Bas d'attache et le brodequin,
De vache noire ou de maroquin,
Le sabre pendant sur la hanche
Et sur tout l'écharpe blanche ;
Tenant en main bec de corbin ;
Monté sur un cheval aubin,
Gardoit avec six cens et onze
Le poste du cheval de bronze,
Et fit assez diligemment
Un bizarre retranchement.
De cette belle architecture
A peu près voicy la peinture :
De l'un jusqu'à l'autre pillier
On mit des dents, un râtelier ;
Sur les dents on mit des mâchoires,
Des brayers des suppositoires,
Des pellicans des bistoris,
Des boîtes de poudre d'iris,
Des châlits, des portes des cruches,

Des coquemars, des œufs d'autruche,
 Quelques saloirs remplis de lard.
 Et sur ce solide rempart
 On fit un parapet de grilles
 Par où guignoient deux crocodilles :
 Il est vray qu'ils ne vivaient pas,
 Mais chacun ne le savoit pas.»

Notre opérateur avait en outre exposé son portrait à la fenêtre de son appartement donnant sur le Pont-Neuf, avec ce vers de Virgile, pioché dans le sixième livre de l'*Énéide* :

Uno avulso non deficit alter, dans lequel il avait ingénieusement remplacé *primo* par *uno* (1).

A vrai dire ces opérateurs ne se contentaient pas d'arracher les dents : ils savaient déjà les obturer avec du plomb ou du liège. La bouche Royale seule avait droit à l'or. Le Roi avait son dentiste personnel, un sieur Arnault Forgeron, qui touchait annuellement 3.000 livres. Naturellement pour aborder une si auguste bouche, quoiqu'elle fût remplie de chicots, il se servait d'instruments d'or.

La carie est déjà connue et elle bénéficie d'un traitement interne, par l'essence d'urine, ou d'une obturation par un mastic que nos dentistes n'utilisent plus — du moins je l'espère — à savoir les crottes de chat sauvage (2).

Les dents tombées sont remplacées par de fausses dents en os ou en ivoire ou par des dents de rohart, c'est-à-dire de requin. On posait aussi des râteliers complets, mais ils étaient si mal faits qu'on les enlevait pour manger.

Citons nos références : Tallemant des Réaux parle de M^{lle} de

(1) FRANKLIN, *Variétés chirurgicales*, p. 148 sq.

(2) B. MARTIN, *Dissertation sur le mal de dents*, 1679 in-18, approuvé par deux docteurs Régents de la Faculté.

Gournay, la « fille d'alliance » de Montaigne ; « elle avoit, dit-il un râtelier de dents de loup marin : elle l'ostoit en mangeant, mais elle le remettait pour parler plus facilement, et cela assez adroitement . . . pour dire sa râtelée. »

*
* *

Les spécialistes au xvii^e siècle sont représentés par les saints. On n'a, du reste, que l'embarras du choix. On pouvait invoquer contre les coliques 18 saints différents, 10 contre les convulsions, 70 contre les divers dangers de l'enfantement, etc. Le gros ouvrage du Chanoine du Brocq de Ségange, paru chez Bloud en 1888 en donne une nomenclature complète. Les plus célèbres ont donné leur nom à la maladie qu'ils guérissent : l'hydropisie s'appelle le mal Saint-Eutrope ; la lèpre, le mal Saint-Ladre ; les hémorroïdes, le mal Saint-Fiacre ; la chorée, le mal de Saint-Guy ; le cancer, le mal de Saint-Gilles, etc.

La thérapeutique des saints guérisseurs est extrêmement variée et dans son livre il nous apprend par exemple que Sainte Franche évite les cauchemars, Saint Main la crasse de la tête ce qui est précieux en un temps où l'on ignore le savon . . . , Saint Arbogaste est souverain contre la faiblesse des pieds et Saint Greluchon s'intéresse à la stérilité des femmes. Enfin en cas de furonculose il est tout naturel de s'adresser à Saint Cloud.

De lui viendrait le nom de clou attribué à cette maladie ; je laisse à notre chanoine la responsabilité de cette étymologie savoureuse.

*
* *

Telle est l'idée que l'on peut se faire du monde médical parisien du temps d'après les documents que nous possédons sur cette époque. Ses conceptions médicales sont évidemment surannées . . .

Mais quelle théorie scientifique ne l'est pas au bout de

300 ans ? Sa pharmacopée désuète fait sourire, mais qui sait si nos arrière-neveux ne s'esclafferont pas en parlant des médecins du xx^e siècle, nantis de leur inévitable stéthoscope et de leur non moins indispensable « appareil à mesurer la tension artérielle », avec leurs méthodes d'auscultation qu'Hollywood est en train de graver sur gélatine pour l'édification de la postérité ?

Trop souvent encore, si fiers que nous soyons de notre science toute neuve, dès que nous voulons aller au fond des choses, nous en sommes réduits à avouer notre ignorance. Nous déclarons que l'opium fait dormir parce qu'il contient un groupement hypnotique. C'est évidemment un très gros progrès. Mais pourquoi le groupement d'un certain nombre de molécules organiques est-il précisément hypnotique ? Comme Molière, nous sommes obligés de répondre :

*Quia est in eo virtus dormitiva
Cujus est natura sensus assoupire . . .*

Sans aucun doute notre thérapeutique a progressé, mais elle comprend encore, comme legs du passé tout un lot de médicaments que l'étudiant est bien tenu d'apprendre une fois dans sa vie, pour ne pas être collé à ses examens . . . mais qu'il s'empresse d'oublier ensuite, dès qu'il est de l'autre côté de la barrière. Il se crée sa thérapeutique personnelle, basée sur quelques médicaments éprouvés, qu'il a appris à manier. L'un de nos plus distingués médecins parisiens, Noël Fiesseinger n'a pas craint d'écrire naguère « La thérapeutique en vingt médicaments », un peu plus que n'en préconisait Gui Patin, et son livre a eu le plus grand succès.

*
* *

Le public lui non plus n'a guère changé. Il continue à se précipiter sur la quatrième page des journaux où des philanthropes annoncent « que par suite d'un vœu ils se sont voués

au soulagement de l'humanité souffrante», et signalent à l'attention de leurs contemporains le produit de M. X., pharmacien à Y. ; les sels Kruschen ont remplacé le sel polychreste ; Quinette et consorts continuent à expérimenter le Pulsocon ou les ceintures électriques destinées à rendre à leurs reins une vigueur défaillante. Combien de nos contemporains ne s'adressent-ils pas encore aux mages ou aux professeurs d'hypnotisme... mainte dame suit avec intérêt les conseils d'une tante Bette ou d'une cousine Prune sur la meilleure façon d'accommoder les haricots, de rendre au vieux cuir l'état du neuf, ou de faire disparaître les rides. Elle essayera consciencieusement le dernier moyen préconisé par sa charmante conseiller pour raffermir sa poitrine ou retrouver une troisième jeunesse. Ne parlons pas des recettes infailibles — une nouvelle chaque jour — pour faire engraisser les maigres ou maigrir les gros... et qui ne sont pas toujours sans danger...

Le « médecin charitable » a sombré dans les boîtes des bouquinistes des quais... sans doute, mais il a de nombreux successeurs : *Le Médecin des familles*, *L'art de se soigner sans médecin*, etc. Et grâce au *Larousse médical*, le malade peut se donner à domicile l'agréable illusion d'en savoir plus que son médecin, et savourer à l'avance les nombreuses complications qui sont susceptibles de fondre sur sa mortelle personne...

*
* *

Que faut-il conclure de cette enquête ?

Au cours de celle-ci, je n'ai pas celé les faiblesses de la science médicale de nos pères, la vanité de leurs discussions *ex cathedra* comme le ridicule de leurs cérémonies, et Molière a rendu grand service à leurs successeurs en les narguant de la sorte. Mais, en insistant surtout sur le décorum de celles-ci,

sur le jargon pédantesque, il n'a guère fait qu'effleurer la question, et sa critique reste toute superficielle.

De son temps, la plupart des corporations avaient des cérémonies analogues et tout aussi ridicules. La prise de robe d'un avocat, l'intronisation d'un nouveau prévôt prêtaient autant à rire. Il se moque de leur jargon latin : mais la langue latine avait alors l'audience d'un bien plus vaste public, et tout « honnête homme » en était nourri dès son enfance. Si le latin est parlé et écrit par les médecins, il l'est de même par tous les lettrés : tous les livres de science, de droit, de philosophie, d'histoire naturelle sont écrits en latin, et le resteront jusqu'à la Révolution. De nos jours encore, bien des descriptions d'histoire naturelle sont libellées en latin ce qui permet à tout lecteur de moyenne culture de les lire sans être obligé de savoir le russe ou le tchèque, le japonais, etc. Il reste encore la langue universelle . . .

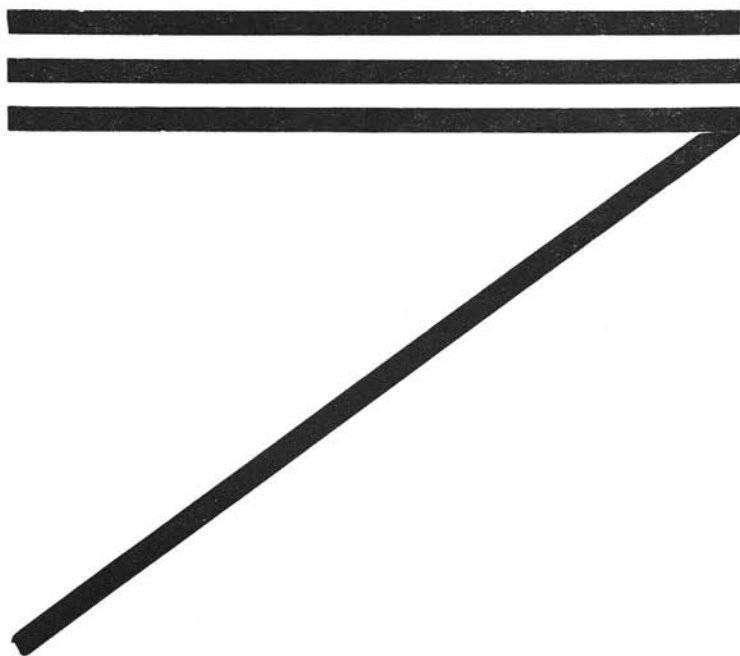
En résumé notre Grand Comique n'a atteint que les défauts superficiels des médecins : le xvii^e siècle, comme les autres, a eu ses savants qui ont laissé un nom et contribué à l'avancement de la science de leur temps. En outre, et ce facteur moral est loin d'être négligeable, il faut reconnaître que la probité professionnelle des Docteurs Régents de la « Très Salulaire Faculté de Médecine » était au-dessus de tout soupçon. L'exclusion des Docteurs coupables de s'être prêtés aux manigances de l'Orviétan est très significative et elle constitue un frappant exemple de sa sévérité à cet égard.

Les médecins du Grand Siècle furent-ils de petits Saints ? Non point : ce furent des hommes comme nous, des hommes de leur temps, avec leurs qualités et leurs défauts, et l'on pourrait, en inversant et modifiant le vers célèbre dire d'eux qu'ils

*Ne méritaient ni cette indignité,
Ni un excès d'honneur.*

D^r LOTTE.

The Land Bank of Egypt



ÉTABLISSEMENT HYPOTHÉCAIRE ÉGYPTIEN

VIENNENT DE PARAITRE

Aux éditions de «LA REVUE DU CAIRE»

LA VÉRITÉ
SUR
LA RELIGION EN U.R.S.S.

D'APRÈS LES DOCUMENTS
ORIGINAUX DU PATRIARCAT DE MOSCOU
TRADUITS DU RUSSE.

PRIX P.T. 38

Présence de la France

(ou Lettres à des Français)

par

JACQUES ROGUÉ

«Je voudrais que ce livre soit largement répandu»

Gouverneur Général **EBOUÉ**

PRIX P.T. 18

“AL CHARK”

PREMIÈRE SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE
D'ASSURANCES SUR LA VIE

Entreprise privée régie par la Loi n° 92 de 1939 et enregistrée sub. n° 2

Les circonstances actuelles imposent à tous et plus que jamais le devoir de veiller à la sauvegarde des intérêts de leur famille.

L'assurance sur la vie est encore plus indispensable aujourd'hui où la guerre constitue pour chacun une menace supplémentaire.

La Compagnie d'Assurances “AL-CHARK” couvre le risque de guerre dans des limites raisonnables et sans aucune surprime.

SIÈGE SOCIAL : au Caire en l'Immeuble de la Compagnie
15, Rue KASR EL-NIL, 15

AGENCES et REPRÉSENTANTS PARTOUT

R. C. 35

LA REVUE DU CAIRE.

Depuis 1940, et par la force des choses, *La Revue du Caire* est devenue un des centres de ralliement des Forces Intellectuelles Françaises. Son influence n'a cessé de grandir, et d'Égypte déborde aujourd'hui en Palestine, en Syrie, au Tchad, aux Indes et dans tout le Moyen-Orient.

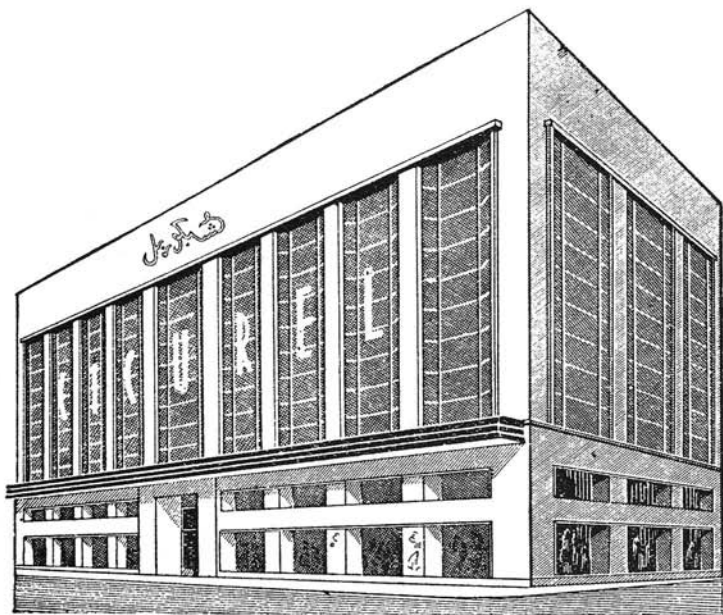
Devant l'afflux des lecteurs, *La Revue du Caire* a fait son possible pour se montrer digne de son rôle. Depuis trois ans, elle a publié de nombreuses études littéraires, sociales, politiques, philosophiques; des poèmes, des romans, des contes signés des meilleurs écrivains de langue française.

Malgré les difficultés de toutes sortes et grâce aux soins dévoués de l'Imprimerie de l'Institut français d'Archéologie orientale, sa présentation est restée la même, c'est-à-dire digne en tous points d'une grande revue.

Depuis trois ans tous les numéros de la R. d. C. ont été épuisés, bien que la revue ait mensuellement augmenté son tirage. Nous prions nos lecteurs

de s'abonner.

Ils seront sûrs ainsi de trouver leur numéro.



Grands Magasins

Cicurel

S. A. E.

Les magasins les plus élégants d'Égypte

R. C. C. 26426

LA
REVUE DU CAIRE

Abonnements pour l'Égypte P. T. 400
pour l'Étranger le port en plus.

On est prié de s'adresser à M. GASTON WIET (5, Rue Adel
Abou Bakr — Zamalek — Le Caire), pour tout ce qui concerne
la rédaction, et à M. ALEXANDRE PAPADOPOULO (3, Rue
Nemr — tél. 41586 — Le Caire), pour tout ce qui concerne
l'administration.

LE NUMÉRO : 10 PIASTRES.

N. B. — M. L'ADMINISTRATEUR reçoit tous les jours
de 10 h. à 1 h., sauf les samedis et dimanches.